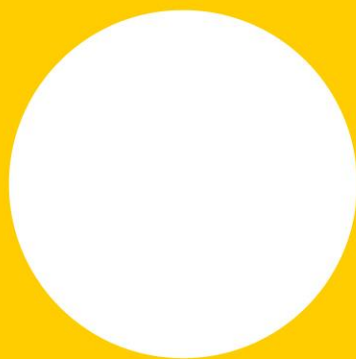


**RAPPORT
ANNUEL**
Bpifrance
Investissement
2019



SOMMAIRE

1. MESSAGE DU PRESIDENT	3
2. CHIFFRES CLES	4
2.1. Bilan 2019	4
2.2. Capital et actionnariat au 31 décembre 2019	4
3. RAPPORT DE GESTION	5
3.1. Gouvernance	5
3.2. Rapport d'activité	6
3.3. Le dispositif de contrôle interne et la gestion des risques	48
4. PROJET DES DECISIONS SOUMISES A L'ASSOCIE UNIQUE	53
5. ORGANIGRAMMES DE BPIFRANCE	56
5.1. Organigramme capitalistique simplifié du groupe Bpifrance	56
5.2. Organigramme fonctionnel	57
5.3. Organigramme du réseau	58
6. COMPTES SOCIAUX + NOTES	59
7. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	75
7.1. Rapport sur les comptes sociaux	75
7.2. Rapport sur les conventions réglementées	79
8. ANNEXE	82



1. MESSAGE DU PRESIDENT



2019 a été pour Bpifrance une année de profond renouvellement, la Banque couvrant désormais de nouveaux publics (chercheurs, créateurs, entrepreneurs des quartiers, fonds souverains), et à nouveau une année record au service du financement de l'investissement et de la croissance des entreprises.

La banque a activement soutenu l'investissement des entreprises en mobilisant, aux côtés des banques privées, son offre de crédits d'investissement (8,1 Md€ en 2019, +8,0 % par rapport à 2018). Bpifrance a veillé à porter son action prioritairement sur des domaines (ex. international, financement de l'immatériel) et secteurs (ex. transition énergétique et environnementale) insuffisamment couverts

par le marché. En mobilisant son offre de garantie (8,5Md€ de crédits bancaires garantis en 2019, au bénéfice de près de 60 000 entreprises bénéficiaires), Bpifrance a eu une action massive de soutien au développement de l'offre privée de crédits sur les segments les plus risqués (ex. création, TPE).

Bpifrance a déployé 1,3 Md€ de ses aides et financement à l'innovation (subventions, avances remboursables et prêts à taux zéro), en hausse de 8% par rapport à l'an passé. Cet accroissement s'explique par la mise en œuvre du plan Deeptech en direction des chercheurs entrepreneurs de la Deeptech, grâce aux ressources issues du Fonds pour l'Innovation et l'Industrie.

Dans un environnement économique toujours favorable en 2019, le groupe a mobilisé tout l'éventail de ses dispositifs d'investissement en fonds propres afin de soutenir les projets de croissance des entreprises. Les investissements en fonds propres ont ainsi atteint 2,5 Md€ en 2019, parmi lesquels près d'1 Md€ auprès de fonds partenaires, témoignage du rôle de structuration et d'entraînement de l'écosystème du capital investissement français de Bpifrance.

L'international et l'accompagnement ont continué de monter en puissance en transverse dans l'offre de Bpifrance afin d'aider les entrepreneurs à relever leurs défis en matière d'internationalisation et de transformation, notamment digitale.

L'activité Export enregistre en 2019 une croissance en nombre d'entreprises bénéficiaires, portée notamment par la croissance de plus de 10 % du nombre d'opérations d'Assurance Prospection pour la deuxième année consécutive.

2019 a été l'année du déploiement en profondeur de l'Accélérateur, programme phare de l'Accompagnement, pour irriguer le tissu des entreprises françaises au plus près de leurs besoins. Le recrutement des entreprises pour les ces Accélérateurs a fortement augmenté avec 756 nouveaux dirigeants embarqués (vs. 278 nouvelles recrues en 2018), grâce à l'extension de la gamme des programmes. Celle-ci a permis de toucher de nouvelles populations de chefs d'entreprise (notamment les petites PME), permettant de servir à travers de nouveaux partenaires des filières industrielles ou des nouvelles thématiques.

Enfin, l'activité de création, lancée en janvier 2019 permet aujourd'hui à Bpifrance à travers le site Bpifrance-creation.fr de soutenir près de 30 réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises, présents sur plus de 1 800 implantations et mobilisant plus de 30 000 bénévoles. Bpifrance a également engagé un programme de soutien à l'entrepreneuriat pour tous qui s'est traduit en 2019 par une tournée de près de 40 étapes touchant 185 Quartiers prioritaires de la politique de la ville et plus de 15 000 personnes.

Constamment à l'écoute des besoins des entrepreneurs, Bpifrance poursuivra en 2020 son action de puissant catalyseur de la croissance des entreprises, au plus proche du tissu économique.

Nicolas DUFOURCQ
Directeur général de
Bpifrance SA

2. CHIFFRES CLES

2.1. Bilan 2019

En millions d'euros	2018	2019	Ecart
Produits d'exploitation*	165,5	193,6	28,1
Charges d'exploitation*	-134,3	-164,4	-30,1
Résultat net après impôts	18,7	15,8	-2,9
Actifs sous gestion	32 323	36 065	3 742
Fonds de fonds	9 144	11 905	2 762
Small Cap	2 153	2 153	0
Innovation	2 824	3 250	427
Mid & Large Cap (yc. Fonds SPI)	18 102	18 656	554
FBI	99	99	0
Effectifs	458	521	63

* Les charges et les produits d'exploitation sont retraités afin de s'aligner sur le plan de compte analytique

2.2. Capital et actionnariat au 31 décembre 2019

Au 31 décembre 2019, le capital de Bpifrance Investissement s'élève à 20 000 000 d'euros.

Bpifrance Participations détient 100 % du capital et des droits de vote de Bpifrance Investissement.

Au 31 décembre 2019, il n'existe aucun titre, autre que les actions, donnant accès au capital de Bpifrance Investissement.

Un tableau faisant ressortir la structure de l'actionnariat du groupe Bpifrance figure au paragraphe 5.1 du présent rapport.



3. RAPPORT DE GESTION

3.1. Gouvernance

3.1.1. Président

Nicolas DUFOURCQ

Directeur général de Bpifrance SA

3.1.2. Conseil d'administration

Au 31 décembre 2019, le Conseil d'administration de Bpifrance Investissement se composait comme suit :

Le Directeur général de Bpifrance SA :

Nicolas DUFOURCQ

Président de Bpifrance Investissement

Président du conseil d'administration de Bpifrance Investissement

L'Etat, représenté par :

Charles SARRAZIN

Nommé par arrêté du 5 septembre 2017

Directeur de participations Services & Finance, Agence des Participations de l'Etat

Administrateurs nommés sur proposition de l'Etat :

Julien TOGNOLA

Chef du service de l'Industrie à la Direction Générale des Entreprises

Constance VALIGNY

Sous-directrice des Politiques macroéconomiques à la Direction générale du Trésor

Administrateurs représentant la Caisse des Dépôts :

Virginie FERNANDES

Directrice du département du pilotage Participations Stratégiques du groupe Caisse des Dépôts

Catherine MAYENOBE

Secrétaire générale du groupe Caisse des Dépôts

Victoire AUBRY

Directrice financière d'Icade

Administrateurs indépendants :

Frédéric SAINT-GEOURS

Président du Conseil de surveillance de la SNCF

Sophie STABILE

Fondatrice de Révérence, société de conseil, prise de participation et investissement dans le secteur immobilier et hôtelier

Barbara LAVERNOS (jusqu'au 29 février 2020)

Directrice Générale Technologies et Operations du Groupe L'Oréal

3.1.3. Commissaire du Gouvernement

Emmanuel CHARRON

Chef de la Mission de Contrôle des Activités Financières et Commissaire du Gouvernement de Bpifrance

3.1.4. Comité du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a mis en place un comité des nominations et des rémunérations, composé au 31 décembre 2019 d'un administrateur représentant la Caisse des Dépôts (Virginie FERNANDES), du représentant de l'Etat (Charles SARRAZIN) et d'un administrateur indépendant (Barbara LAVERNOS), qui exerce les fonctions de Président du Comité.

3.2. Rapport d'activité

A titre liminaire, Bpifrance Investissement est une société de gestion qui est détenue indirectement à 100% par Bpifrance SA. Elle gère les investissements de Bpifrance logés dans la holding FSI PME Portefeuille, des fonds directement souscrits par Bpifrance Participations (fonds FAA) et assure également une gestion de fonds pour compte de tiers (Etat, Caisse des Dépôts et autres souscripteurs publics et privés).

3.2.1. Les faits marquants

3.2.1.1. Les faits marquants de l'année 2019

L'activité du **Capital Développement** en 2019 a été marquée par :

- Un montant de cession inégalé, avec une année record incluant plus de 130 cessions pour un montant total de 1,4 Md€ ;
- Une activité d'investissement toujours conséquente, avec plus de 140 nouveaux investissements pour un montant total de 1,1 Md€ ;
- Une accélération de la contribution du Capital Développement à l'offre d'accompagnement de Bpifrance, avec une implication forte des équipes pour accompagner les entreprises dans leurs projets de création de valeur et d'expansion (missions de conseil et build-ups) ;
- Des synergies efficaces et renforcées au sein des équipes du Capital Développement, mais également avec les autres lignes métiers du groupe notamment le crédit export et le financement.

Côté **Fonds PME (Small Cap)**, il est rappelé que les fonds FIR 1, FIR 2, FIR 3 et FIT ont anticipé leur période de fin d'investissement en juin 2018 et que 2 nouveaux véhicules ont été créés pour relayer l'activité du métier afin de simplifier et unifier l'organisation :



- Le fonds Bpifrance Capital 1 a été créé pour les nouvelles opérations en capital.
- Le fonds Bpifrance Mezzanine 1 a été créé pour les nouvelles opérations en mezzanine.
- Le fonds Definvest souscrit par la DGA pour 50M€ a été lancé pour investir dans des entreprises stratégiques pour la défense nationale
- Le fonds Croissance Rail a terminé sa période d'investissement fin 2019

S'agissant du métier **Fonds de fonds**, un nouveau véhicule géré pour compte propre a été créé au cours de l'exercice, et la taille du Fonds MultiCap Croissance N°3 (MC3) du Programme d'investissement d'avenir « PIA » de l'état français a été augmentée.

Le Fonds France Investissement IV (FFI-IV) doté de 2,3 Mds € est arrivé au terme de ses capacités d'investissement. Il a investi dans 109 participations pour 2,1 Mds €. En septembre 2019, le Fonds France Investissement V (FFI-V) d'une taille de 2,5 Mds € a été constitué dans le prolongement du fonds Fonds France Investissement IV (FFI-IV).

Par ailleurs, le Fonds MultiCap Croissance N°3 (MC3), successeur du fonds de fonds MultiCap Croissance (FFMC2) lancé en 2014, a été doté de 160 M€ complémentaire au cours de l'exercice écoulé. La taille du Fonds est portée à 360 M€ au 31 décembre 2019. Pour rappel, le Fonds MC3 a pour vocation d'investir dans des Participations intervenant sur les segments du capital innovation, notamment celles visant à investir dans des entreprises des secteurs de la santé et les biotechnologies, les dispositifs médicaux, les objets connectés, l'intelligence artificielle, la robotique, la transition énergétique, le "big data", la chimie verte, les agro-ressources et l'agroalimentaire, en vue d'améliorer le financement en fonds propres des petites et moyennes entreprises innovantes dans le cadre des dernières phases pré-industrielles, de l'industrialisation de leurs produits ou de leur développement commercial en France et à l'étranger – et les aider à devenir des entreprises de taille moyenne (ETM) puis des entreprises de taille intermédiaire (ETI).

S'agissant du **capital innovation**, deux nouveaux fonds ont été lancés en 2019 :

- Le fonds **Bpifrance Innovation 1, doté de 500 M€** a été créé dans le cadre de la simplification du périmètre de gestion de Bpifrance Investissement amorcé en 2018. Ce nouveau fonds dispose de 5 segments d'investissements :
 - Le fonds **Ambition Numérique 2**, doté de 250 M€, vise à intervenir dans des startups issues des nouvelles vagues technologiques (IA, gestion et protection des datas, industrie du futur, transformation des usages, modes de consommation et modes de travail). A noter que la stratégie d'investissement cible de manière volontariste les startups « deeptech » capables d'apporter des solutions technologiques très innovantes et différenciantes,
 - Le fonds **Medtech**, doté de 150 M€ pour soutenir les startups impliquées dans le développement de technologies médicales que ce soit dans la médecine interventionnelle, dans les équipements médicaux ainsi que la robotique,
 - Le fonds **Patient Autonome**, doté de 63 M€ qui investit dans les startups de la santé numérique,
 - Le fonds **Impact**, doté de 38 M€ qui vise à investir dans des startups développant des technologies ou la mise en place de nouveaux usages visant un impact en terme sociétal et environnemental dans les domaines de la mobilité, l'énergie, l'agriculture, l'économie circulaire, la construction...
- Le fonds **French Tech Seed** créé pour soutenir les startups de la deeptech, a été levé en 2019 et doté de 100 M€ (taille cible de 500M€ à horizon 2023). En 2019, seule la phase 1 (financement en OC) a été déployée.

Par ailleurs, le fonds **InnoBio 2**, créé en décembre 2018 et détenu par Bpifrance Participations (à 49,9%) et des souscripteurs privés (industriels de la santé) a commencé ses premiers investissements en 2019 grâce à sa dotation de 139 M€.

Afin de consolider les activités d'investissement de Bpifrance dans le domaine digital, et renforcer son action de long terme auprès des entreprises digitales de forte croissance, le **transfert des actifs du fonds Ambition Numérique** détenus par le Programme d'investissements d'avenir sur le bilan de Bpifrance a été réalisé début 2019.

D'autre part, le pôle Numérique est devenu en 2019 le **pôle Digital Venture**, en charge de la gestion des fonds Ambition Numérique et Ambition Amorçage Angels et du fonds Bpifrance Innovation 1 - Ambition Numérique 2 créé en 2019.

Enfin, l'activité **d'accompagnement, à travers Bpifrance le Hub**, a connu un véritable tournant en 2019 avec la définition et la mise en œuvre d'un **nouveau positionnement** : offrir un programme complet et sur-mesure destinés aux start-ups du portefeuille de Bpifrance afin d'accélérer leur croissance. 49 start-ups ont ainsi pu bénéficier de la nouvelle offre d'accompagnement qui s'articule dorénavant autour de quatre piliers :

- Expertise (intervention d'experts, missions de conseil, visibilité dans les médias)
- Talents (Aide au recrutement notamment via le réseau Bpifrance)
- Relation Corporate & Hub Digital (mise en relation entre start-ups et corporate via notamment une plateforme dédiée)

Communauté (organisation d'évènements dans les locaux du Hub et en dehors par les équipes de Bpifrance le Hub)

3.2.1.2. Les faits marquants postérieurs à la date de clôture

Depuis la clôture de l'exercice 2019, est intervenue la pandémie du Coronavirus, atteignant, rapidement, les principales économies assurant la croissance mondiale. La pandémie étant intervenue après la date de clôture de l'exercice 2019, celle-ci n'a pas d'impact sur les comptes 2019 de Bpifrance Investissement.

3.2. Les missions et les métiers

3.2.2.1. La doctrine d'investissement

Dans le cadre de la création de Bpifrance, la doctrine d'investissement a été précisée au cours du premier semestre de l'année 2013 puis adoptée par le Conseil d'administration de BPI-Groupe SA (aujourd'hui Bpifrance SA) en date du 25 juin 2013. Cette doctrine, qui s'applique à l'ensemble du pôle Investissement de Bpifrance (et donc à Bpifrance Investissement), se résume comme suit :

Par ses interventions en fonds propres, le pôle Investissement de Bpifrance finance le développement et la croissance des TPE, des PME, dans la continuité du programme FSI France Investissement 2020 et vise à l'émergence, la consolidation et la multiplication des ETI, maillon essentiel à la compétitivité de l'économie française et au développement des exportations.

Les investissements de Bpifrance, dans les fonds comme dans les entreprises, s'effectuent de façon sélective, conformément aux bonnes pratiques professionnelles, en fonction du potentiel de création de valeur (pour l'investisseur et pour l'économie nationale) des entreprises ou des fonds financés. Toutefois, Bpifrance n'est pas un investisseur comme un autre. Son caractère d'investisseur avisé opérant aux conditions de marché au service de l'intérêt collectif l'amène à compléter l'offre d'investissement des segments de marché caractérisés par une insuffisance de fonds privés. De ce fait, Bpifrance consacre une part significative de ses interventions en fonds propres, sur ses ressources et sur celles d'investisseurs tiers dont elle assure la gestion, aux segments de l'amorçage, du capital-risque, du capital développement et du capital transmission, ou encore dans des fonds orientés vers les entreprises rentables de l'économie sociale et solidaire mais qui, du fait notamment de leur statut, attirent spontanément peu d'investisseurs classiques. Bpifrance s'attache également à développer sur le marché une offre de fonds mezzanine en complément ou en substitut à des investissements en fonds



propres pour les entreprises dont les actionnaires ne souhaiteraient pas ouvrir le capital à des investisseurs tiers.

Dans ce cadre, l'ensemble des opérations dans lesquelles est amené à intervenir Bpifrance sont guidées par les principes directeurs suivants :

- Bpifrance intervient en vue de créer, via des prises de participation minoritaires, un effet d'entraînement de l'investissement privé par l'investissement public. Qu'elle investisse ses ressources propres ou celles d'autres souscripteurs – publics ou privés – dont elle a la gestion, Bpifrance recherche systématiquement des co-investisseurs privés auxquels elle laisse la majorité des parts, afin de stimuler le marché de l'investissement ;
- Bpifrance est un investisseur avisé opérant aux conditions de marché. Lorsqu'elle co-investit, Bpifrance intervient selon les mêmes dispositions financières et juridiques que les co-investisseurs (*pari passu*). Dans la mesure du possible, elle siège aux conseils d'administration des sociétés dans lesquelles elle a investi et aux comités consultatifs et stratégiques des fonds partenaires ;
- Bpifrance est un investisseur patient. Elle adapte son horizon d'investissement, notamment au contexte technologique de l'entreprise et peut accepter que la rentabilité de ses investissements se matérialise sur un horizon de temps plus long que la plupart des investisseurs privés. C'est notamment le cas sur les segments de marchés très risqués (amorçage, capital-risque, forte intensité en R&D). Elle accompagne sur le long terme les entreprises dans lesquelles elle investit, ce qui n'exclut pas une rotation du portefeuille d'actifs en synergie avec les co-investisseurs privés, dans un souci de bonne gestion des risques, de libération de marges de manœuvre pour financer de nouveaux investissements et de valorisation de son patrimoine ;
- Bpifrance est au service de l'intérêt collectif. En plus de la nécessaire appréciation de la performance financière des entreprises (profitabilité, soutenabilité, liquidité), ses décisions d'investissement sont prises au regard de l'impact des projets sur la compétitivité de l'économie française évalué à l'aune d'une grille d'analyse multicritères, intégrant des critères extra-financiers tels que le potentiel de développement à l'export et à l'international, la contribution à l'innovation, les pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise), les effets sur l'emploi et le développement du territoire, le rôle dans la filière, le développement des entreprises familiales, etc.
- Afin de s'assurer que ses investissements contribuent effectivement à la croissance et au développement des entreprises, Bpifrance privilégie l'apport d'argent frais (ou *new money*) aux entreprises dans lesquelles elle investit, aux côtés d'autres investisseurs. Pour autant, Bpifrance envisage de prendre le relais du capital-investissement privé ou de procéder à la sortie de cote d'une cible par un rachat de titres, notamment dans les trois cas de figure suivants :
 - la transmission générationnelle d'une PME ;
 - la sortie d'une partie des investisseurs historiques dans des entreprises à fort potentiel de croissance, notamment innovantes ;
 - le rachat de participations pour maintenir une présence significative d'investisseurs français au capital, d'entreprises considérées comme sensibles ou stratégiques.
- Bpifrance n'investit pas au capital de certaines catégories d'entreprises :
 - les sociétés dédiées au financement des projets de construction des infrastructures. En revanche, Bpifrance peut investir dans les entreprises qui interviennent dans la construction ou l'exploitation d'infrastructures ;
 - les entreprises ayant une activité principale de promotion ou de foncière immobilière ;
 - les banques et compagnies d'assurance ;

- les organes de presse d'opinion et les instituts de sondage pour prévenir tout conflit d'intérêt et préserver sa neutralité ;
- les sociétés d'économie mixte (SEM) qui peuvent par ailleurs faire l'objet d'investissement de la Caisse des Dépôts.

Toute décision d'investissement susceptible d'induire une concurrence avec les autres entités du groupe Caisse des Dépôts fera l'objet d'une coordination spécifique.

• Bpifrance peut intervenir exceptionnellement sur le segment du capital retournement qui vise au redressement des entreprises en difficulté, en particulier pour les PME et les plus petites des ETI, en s'entourant de précautions particulières. En effet, ce type d'investissement contrevient par nature aux principes directeurs de Bpifrance pour trois raisons :

- ils supposent généralement un investissement majoritaire afin de disposer de l'ensemble des leviers d'action ;
- les investissements publics dans les entreprises en difficulté font l'objet d'une présomption d'aide d'Etat et doivent de ce fait être notifiés aux autorités de la concurrence, induisant des délais plus longs, voire un risque de non réalisation de l'opération d'investissement ;
- la restructuration des entreprises en difficulté soumettrait Bpifrance, investisseur public, à de forts risques d'image.

Compte tenu de ces éléments, Bpifrance privilégiera des investissements en capital retournement en investissant en minoritaire, aux côtés d'investisseurs privés, dans des fonds gérés par des équipes indépendantes spécialisées.

Dans son application, cette doctrine tient également compte de la logique d'investisseur socialement responsable et la promeut auprès de ses fonds partenaires et des entreprises financées dans un cadre déontologique clair.

3.2.2.2. Organisation des métiers de l'investissement

L'organisation mise en place au sein du pôle Investissement de Bpifrance est structurée autour de quatre métiers :

- **Fonds de fonds**, ce métier assure principalement la gestion des participations dans les fonds partenaires souscrits via les fonds de fonds gérés dans le cadre des programmes PME Innovation (FPCR 2000, FCIR, FFT3¹ et FPMEI), et France Investissement (FFI-A, FFI-B, FFI-II, FFFI-III, et FFI-IV).

Le métier fonds de fonds assure également son activité au travers de la gestion pour compte de tiers tels que le Fonds National d'Amorçage (FNA), le Fonds National d'Amorçage N°2 (FNA 2), le Fonds de Fonds MultiCap Croissance (FFMC2), le Fonds MultiCap Croissance N°3 (MC3), le Fonds de Fonds de Retournement (FFR), le Fonds le Fonds Quartiers Prioritaires (FFQP), le Fonds de Fonds Edtech (FFE), le Fonds French Tech Accélération (co-géré avec la Direction de l'innovation), le Fonds Accélération Bio Santé (FABS, co-géré avec la Direction de l'innovation et la Direction Fonds Propres Projets Industriels), souscrits par l'Etat (Programme d'investissements d'avenir, « PIA »), le FFI3+ souscrit par les fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts, le Fonds de Fonds Digital (FFD) souscrit par la Caisse des Dépôts et certaines de ses filiales.

¹ Les fonds FPCR 2000, FCIR et FFT3 sont co-souscrits par des tiers à hauteur respectivement de 66,7 %, 42,9 % et 66,7 %



- **La direction exécutive du Capital Développement, mise en place à compter de juillet 2018, a réuni plusieurs activités et équipes :**

Mid & Large Cap : les équipes de ce métier investissent et suivent des participations dans des :

- **Large Cap**, couvrant les grandes entreprises stratégiques ainsi que les ETI françaises (investissements en fonds propres et quasi-fonds propres des montants compris entre 15 M€ et jusqu'à plusieurs centaines de millions via le Fonds ETI 2020 doté de 3 Md€) ;
- **Mid Cap**, couvrant les PME et ETI à fort potentiel (investissements en fonds propres, quasi-fonds propres ou dette privée des montants compris entre 5 M€ et 15 M€ via les Fonds Mid Cap dotés de 1,5 Md€) ;
- **Avenir Automobile**, couvrant les équipementiers automobiles de rangs 1 et 2 (investissements en fonds propres et quasi-fonds propres des montants compris entre 1 M€ et 60 M€ via le fonds FAA doté de 625 M€) ;
- **Société de Projets Industriels**, couvrant les projets industriels (investissements en fonds propres et quasi-fonds propres des montants compris entre 10 M€ et 160 M€ via le fonds SPI doté de 840 M€) ;
- **Capital Développement International**, couvrant les partenariats stratégiques avec les fonds souverains.

Fonds propres PME (Small Cap) : les équipes de ce métier investissent en fonds propres et quasi-fonds propres dans des PME et petites ETI et sont organisées en trois pôles :

- Pôles France Investissement Régions, qui regroupe plusieurs fonds généralistes (SCR Avenir Tourisme & Avenir Entreprises Investissement, fonds Avenir Entreprises 1, Avenir Entreprises Développement, Avenir Entreprises Mezzanine, France Investissement Régions 1, 2, 3 et 4 ainsi qu'une partie des fonds Bpifrance Capital 1 et Bpifrance Mezzanine 1) ;
- Pôles Filières, qui regroupe plusieurs fonds thématiques (Croissance Rail, Fonds Développement des Entreprises Nucléaires, Fonds Stratégique Bois, Fonds Bois 2, Definvest pour la partie capital développement et une partie des fonds Bpifrance Capital 1 & Bpifrance Mezzanine pour les investissements en matière d'énergie et d'environnement) ;
- Pôles France Investissement Tourisme, fonds spécialisé dans le secteur du tourisme et du loisir, qui regroupe le fonds FIT et une partie des fonds Bpifrance Capital 1 & Bpifrance Mezzanine 1.

- **Innovation** : les équipes de gestion du métier Innovation interviennent pour le compte de fonds détenus en fonds propres par Bpifrance Participations, en co-investissement avec des tiers ou détenus à 100% par des tiers (dont certains fonds du Programme d'investissements d'avenir). Le métier est structuré autour de pôles d'investissement distingués par secteurs ou stade d'intervention :

- Le pôle **Large Venture** qui investit via Bpifrance Participations dans tous les domaines de l'Innovation et à partir de 10 M€ d'investissement unitaire ;
- Le pôle **Digital Venture** qui investit via les fonds Ambition Numérique, Bpifrance Innovation 1 - Ambition Numérique 2 et Ambition Amorçage Angels ;
- Le pôle **Sciences de la Vie** qui intervient via les fonds Bioam, InnoBio 1 et 2, Biothérapies Innovantes et Maladies Rares, Bpifrance Innovation 1 - Medtech et FABS ;
- Le pôle **Patient Autonome** qui intervient sur le secteur de la santé numérique à travers le fonds Bpifrance Innovation 1 - Patient Autonome ;
- Le pôle **Ecotechnologies** qui intervient via les fonds Ecotechnologies, Ville De Demain et Bpifrance Innovation 1 - Impact ;
- Le pôle **French Tech Accélération** qui intervient via le fonds éponyme ;
- Le pôle **Innovation Transverse** qui intervient via les fonds PSIM, Definvest, French Tech Seed ;

- Le pôle **Industries Culturelles et Créatives** qui intervient via les fonds actifs CDC Entreprises Elan PME, Fonds pour les Savoir-Faire d'Excellence (FSFE), Mode et Finance 2, Bpifrance Mezzanine I, Bpifrance Capital I.

Les équipes Accompagnement du métier Innovation sont regroupées au sein de **Bpifrance Le Hub** et interviennent principalement auprès des start-ups du portefeuille de Bpifrance.

3.2.3. L'activité de Bpifrance Investissement en 2019

L'activité de Bpifrance Investissement est présentée ci-après en deux temps. Tout d'abord dans le cadre d'une analyse synthétique (I) faisant ressortir les grands traits de l'activité de Bpifrance Investissement en 2019 puis dans le cadre d'une analyse détaillée (II) des actifs et du portefeuille sous gestion en 2019 et de leur évolution au cours de cet exercice, pris par métiers.

I. Analyse synthétique – Principales grandeurs

a) Métier Capital Développement

L'activité 2019 aura été particulièrement dynamique, avec notamment :

- **Large Cap** : 386 M€ investis sur le segment grandes entreprises (3 opérations incluant notamment l'acquisition de 5% du capital de Valeo ainsi que l'IPO de Verallia) et 866 M€ cédés (5 opérations incluant notamment la cession partielle d'Eutelsat et les cessions totales de Gemalto et Avril) ; 265 M€ investis sur le segment ETI (16 opérations dont 7 nouveaux investissements pour 177 M€, principalement dans des secteurs résilients comme la santé ou l'éducation) et 146 M€ cédés (9 opérations dont 4 cessions totales) ;
- **Mid Cap** : 162 M€ investis (86 M€ en fonds propres et quasi-fonds propres et 76 M€ en dette privée) à travers une vingtaine d'opération (dont 15 nouveaux investissements) et 147 M€ cédés (dont 15 cessions totales) ;
- **Small Cap** : 162 M€ investis dans 100 opérations (dont 56 nouveaux investissements) et 151 M€ cédés (dont 58 cessions totales) ;
- **Avenir Automobile** : 1 investissement effectué pour un montant total de 3 M€ ;
- **Société de Projets Industriels** : 4 investissements pour un montant total de souscription de 81 M€ (incluant notamment Lacroix Electronics et Kinéis) ;
- **Capital Développement International** : 87 M€ investis (6 opérations dont 2 nouveaux investissements avec Fitness Park et Orpea) et 106 M€ cédés (3 cessions totales dont Neovia, Lumiere et Playce) ;

b) Métier Fonds propres PME (pôle Small Cap)

Bpifrance prend des participations minoritaires dans des PME et petites ETI à l'occasion d'opérations de transmission ou pour leur donner les moyens de leur croissance.

L'activité du métier Fonds Propres PME (FPPME) au 31/12/19 : 162 M€ avec 100 investissements (dont 56 nouvelles opérations) Le ticket moyen se stabilise à 2,5 M€, avec un maintien d'une activité soutenue sur les petits tickets inférieurs à 1 M€ qui représentent 30 % des nouveaux investissements. Le portefeuille des Fonds propres PME comprend, à fin 2018, 463 entreprises dont 95 ETI ; plus de 89 croissances externes ont été réalisées par ces entreprises en 2019 et près de 264 actions d'accompagnement ont été réalisées dont 40 missions Initiative Conseil.



Les fonds France Investissement Régions (FIR), un dynamisme au plus proche des territoires

Avec 67 opérations pour 115 M€ investis, soit une progression de 3% sur 2019, France Investissement Régions a démontré un fort dynamisme au service des PME et ETI régionales et un effet d'entraînement marqué des fonds de place : sur les fonds « actions », le taux de co-investissement se maintient à 90 % avec 53 acteurs différents sur les fonds régionaux et nationaux. Parmi ces opérations, 40 correspondent à des investissements dans de nouvelles entreprises (soit 96,8 M€).

60% des opérations de capital investissement constituent une première ouverture de capital – preuve de l'effet « confiance » des fonds Bpifrance. Les nouveaux investissements sont répartis de façon équilibrée entre capital développement et capital transmission.

Grâce à des équipes présentes dans les territoires et actives dans leurs écosystèmes, 75% des montants en hausse de 6% (30 nouveaux dossiers) ont été investis hors Ile-de-France, chiffre significatif dans un marché du capital investissement français très centralisé sur l'Ile de France.

Les fonds Filières, au cœur d'enjeux stratégiques pour les industries du Ferroviaire, de la Transition Environnementale et Energétique, du Bois et de l'Ameublement., de la défense

Les fonds « Filières industrielles » sont au nombre de quatre : Croissance Rail, destiné aux entreprises du secteur ferroviaire, le Fonds Bois, destiné aux entreprises du bois et de l'ameublement, le Fonds d'Investissement pour l'énergie et l'Environnement et Definvest destiné aux entreprises de la défense. Certains de ces fonds sont notamment souscrits par Bpifrance et les acteurs industriels majeurs de ces filières.

Les fonds Filières ont réalisé 9 investissements en 2019 pour 22.1 M€ notamment grâce au déploiement du Fonds d'Investissement pour l'Energie et l'Environnement lancé en 2017 et aux derniers investissements du fonds ferroviaire.

Le Fonds France Investissement Tourisme, lancé en novembre 2015, dans le cadre des initiatives prises en la matière par le Groupe Caisse des Dépôts, est doté depuis février 2017 de 100 M€ (auparavant 50 M€). Ce fonds prend des tickets minoritaires entre 0,5 M€ et 7 M€ dans des entreprises de la filière tourisme et des loisirs. Il a pour mission d'accompagner la consolidation et l'investissement des acteurs du tourisme et de financer les jeunes pousses afin de favoriser le tourisme de demain. En 2019, le fonds Bpifrance Capital 1 a relayé l'activité du Tourisme sur les nouveaux investissements. L'année a été active en Tourisme partagé entre l'activité FIT 2.2 M€ et Bpifrance Capital 1 23.3 M€ pour un total de 25,5 M€.

Principaux investissements FPPME en 2019

Pôle France Investissement Régions (FIR) :

- **ASTER DEVELOPPEMENT / ALPINA SAVOIE** (Auvergne Rhône-Alpes): Fabricant et distributeur de pâtes alimentaires et de produits à base de blé dur destinés à la grande distribution et aux acteurs de l'industrie de la restauration hors domicile. CA : 44,1 M€ - Effectifs: 155. Cette opération permet d'accompagner la transmission du capital par l'actuel dirigeant, à ses principaux cadres et d'accélérer le développement du groupe.
- **CD SUD** (Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur) - Entreprise spécialisée dans la distribution de matériel de chauffage et climatisation - CA : 85,8 M€ - Effectifs: 155. Réorganisation de l'actionnariat et expansion géographique
- **FORESTIA (Hauts-de-France)** Conception et négoce de produits d'aménagement extérieur en bois et bois composite - CA : 19,6 M€ - Effectifs : 21 - MBO et croissance externe à l'international
- **GEOSAT** (Nouvelle Aquitaine): détection de réseaux, scanner et modélisation 3D, cartographie mobile - CA : 13,4 M€ - Effectifs : 198. Opération d'ouverture de capital minoritaire afin de financer le développement du réseau d'agences, le développement international par croissances externes et le développement de l'activité Smart City.
- **HEMODIA** (Occitanie) Conception, fabrication et vente de dispositifs médicaux - CA : 32,8 M - Effectifs : 248. Accompagnement du Directeur Général pour le rachat du groupe et de la société dans son développement (MBO).
- **LABOSPORT** (Pays de la Loire): Certification et conseil pour les équipements sportifs - CA : 15,8 M€ - Effectifs : 134 ETP. Accompagner un leader mondial français sur un marché de niche notamment dans des opérations de croissance externe.
- **M ENERGIE** (Grand Est) : Exploitation et maintenance de chaufferies et chaudières de grande et petite puissance - CA : 41 M€ Effectifs : 307 salariés - Montée au capital des cadres et financement des croissances externes envisagées.
- **RISE GROUP / RONDOT GROUP** (Auvergne Rhône-Alpes) : Groupe spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de pièces mécaniques et d'équipements électroniques destinés à l'industrie du verre creux - CA : 41,3 M€ - Effectifs : 163 dont 51 en France. MBO avec les cadres du groupe et développement international.
- **SCALI / CAMERUS** (IDF) : Location de mobilier pour salons. CA : 16 M€ - Effectifs : 77. L'opération permet via un MBO de consolider au capital le management en place et d'assurer le développement du groupe.
- **SECUR / SECURINFOR** (IDF) : Infogérance de parcs informatiques, hotline de support bureautique et d'applications métiers. CA : 21,6 M€ - Effectifs : 346. Accompagner une nouvelle équipe de direction dans un plan de développement
- **SOFRINO** (Normandie) : Logistique grand-froid : entreposage, distribution, conditionnement. CA : 89,4 M€ - Effectifs : 600. Participer au développement et à l'intégration du groupe
- **TOURNUS CROISSANCE** (Bourgogne-Franche-Comté) : Conception et production d'équipements en inox à destination de cuisines professionnelles et des enseignes GMS. CA : 66,79 M€ - Effectifs : 397 salariés. Poursuite de l'accompagnement du groupe Tournus suite à notre présence depuis juillet 2013 (LMBO).



- VALOREX (Bretagne) - Nutrition animale à base d'Oméga 3 - CA : 76,0 M€ - Effectifs : 100 ETP Assurer la transmission managériale permettant le développement du groupe via des partenariats et des participations minoritaires.

Pôle Filières :

- KYOTHERM (BPIFRANCE CAPITAL I - Energie Environnement) : Développement de projets de récupération de chaleur. CA : 6 M€ - Effectifs : 5. Accompagner dans son développement un acteur indépendant du marché de la chaleur renouvelable présent en France et à l'international.
- INNOTRACK (VAPE RAIL INTERNATIONAL] - Conception de systèmes de fixation de rail et de sous-ensembles complets pour l'environnement de la voie urbaine et développement de capteurs pour la maintenance connectée des rails. CA : 10,0 M€ - Effectifs : 16 ETP. Faire bénéficier à Vapé Rail du soutien des grands donneurs d'ordre du secteur, souscripteurs du fonds, dans son nouveau stade de développement. Recomposer l'actionnariat, éclaté aujourd'hui, autour d'un institutionnel de 1er plan, de long terme et rassurant quant à la solidité financière et la pérennité de la société et soutenir des projets innovants sur le marché de la maintenance des infrastructures ferroviaires.
- MINERIS ENVIRONNEMENT (BPIFRANCE CAP 1 – FIEE) : Collecte de verre ménager en apport volontaire et entretien des bornes d'apport volontaires. CA : 34,8 M€ - Effectifs : 250. OBO pour accompagner un acteur indépendant leader de son marché dans sa stratégie de développement (horizontale et verticale) en particulier via croissance externe.
- LANGA INTERNATIONAL (BPIFRANCE CAP 1 – FIEE) : Développeur et producteur indépendant d'actifs d'énergies renouvelables (ENR) à l'international. CA : 4,2 M€ Effectifs : 11. L'opération a pour but d'accompagner un acteur français indépendant dans son développement à l'international en ciblant notamment les îles françaises (Corse et DOM TOM), l'Amérique du Sud et l'Asie du sud-est.
- LBSA (Bois 2) Scierie de chênes - CA : 23,7 M€ Effectifs : 64. Sécurisation patrimoniale des actionnaires dirigeants dans le cadre de la création d'une nouvelle scierie en France et montée au capital de 2 managers.

Pôle France Investissement Tourisme :

- CLIMB UP INVESTISSEMENTS (BPIFRANCE CAPITAL I - Tourisme) : Exploitant de salles d'escalade indoor. CA : 6,5 M€ / EBITDA : 0,9 M€. Effectifs : 176, intégralement en France. L'opération réalisée vise à accompagner l'accélération du développement en France et à l'étranger.
- SEQUOIASOFT : (BPIFRANCE CAPITAL I – Tourisme) - Edition de logiciels de gestion spécialisés dans l'hébergement, la restauration et le bien-être. CA : 21,1M€: Effectifs : 232. LBO.
- SIRIUS SAS - Hôtel Louvre Richelieu) (BPIFRANCE CAPITAL I - Tourisme). Hôtellerie. CA 2018 : 0,6 M€. Effectifs : 6. Accompagnement des dirigeants dans la création d'un groupe intégré d'hôtellerie et de restauration dans des zones à fort levier touristique.
- CV Développement (BPIFRANCE CAPITAL I - Tourisme). L'entreprise exploite 4 établissements touristiques d'hébergement marchand sur la zone de La Rochelle et de l'Île de Ré, comprenant un hôtel 3* et trois campings 3* et 4*. CA : 3,7 M€ - Effectifs : 25. Ouverture primaire de capital permettant au groupe de croître à long terme en l'accompagnant et préparation du dirigeant actuel à la transmission.

- CABANES NATURE ET SPA (BPIFRANCE CAPITAL I - Tourisme). Hébergement haut de gamme sous forme de cabanes dans les arbres et sur pilotis dans des éco-domaines. CA 2019(e) : 3,9 M€. Effectifs : 20. Participer au développement du Groupe Coucoco en France et en Europe via l'ouverture de nouveaux sites, ainsi qu'accompagner les dirigeants dans la création d'un leader du tourisme nature et expérientiel de qualité.
- GROUP ROSA BONHEUR SPA (BPIFRANCE CAPITAL I - Tourisme). Développeur et opérateur de lieux festifs en Île de France. CA 2019(e) : 21,9 M€. Effectifs : 83. Accompagner l'un des leaders régionaux dans la gestion de lieux en participant notamment à la création d'un nouveau lieu en bord de Seine proposant une offre autour du sport et du bien-être.
- VALUESTATE HOTELS (BPIFRANCE CAPITAL I – Tourisme) : Groupe hôtelier (acquisition, location, gestion et cession). CA : 24,2 M€ - Effectifs : 100. Participation à une levée de fonds qui a pour objectif de financer des opérations d'acquisitions de nouveaux hôtels et réorganiser la structure capitalistique du groupe.

Cessions FPPME

100 cessions ont été opérées en 2019 pour un montant de 163 M€ soit + 7% (dont 45 cessions totales). Les principales cessions sont :

- ADDEV MATERIALS (Auvergne Rhône-Alpes) - Conception, transformation et découpe sur-mesure de tous types d'isolants et films de solutions d'assemblages techniques.
- AEROSPACE DISTRIBUTION SERVICE / AEDS (Pays de Loire) - Le Groupe AEDS est un équipementier aéronautique spécialisé dans les joints d'étanchéité, les pistons, les réservoirs et dans la conception et l'assemblage de trains d'atterrissage.
- AEROLIMA (IDF) – Location et maintenance de matériel et accessoires de manutention dans le secteur des services aéroportuaires.
- ASSOCIATES & CO / CONVICTIONS RH (IDF) - Conseil en accompagnement des ressources humaines.
- BSM DEVELOPPEMENT / CTP (IDF) - Holding de BSA FINANCE - nettoyage thermique et traitement des effluents.
- DOCSOURCING (Auvergne Rhône-Alpes) - Externalisation de la logistique d'économats, de produits marketing ainsi que dans la gestion et l'impression de cartes de visite en ligne
- EXPLORE (Pays de Loire) - spécialisée dans le développement et la gestion de solutions de veille immobilière, économique et commerciale dans l'univers BtoB.
- FINANCIERE ARD (Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur) - Fournisseur de solutions multi applicatives autour des objets communicants pour la sécurité et la monétique.
- FORSITEC / FORSITEC & CISIF (IDF) : SSII - Assistance technique et intégration de systèmes - prestation en régie dans le domaine informatique.
- JANSON INDUSTRIE (Occitanie) - Production et commercialisation de capsules de surbouchage
- MOULINS DUMEE – Meunerie (Grand Est).
- NUMINVEST / NUMALLIANCE (IDF et Grand Est) : conception, fabrication et distribution de machines-outils à commandes numériques spécialisées dans le formage et pliage à froid de fils, de tubes et de méplats
- RELAIS TERRE DE FRANCE - Exploitation d'hôtels et résidences de tourisme.
- SATECO CROISSANCE (Nouvelle Aquitaine) - Fabrication de banches à béton et passerelles utilisées pour la construction neuve en France.
- SPARTIATES INVEST / GROUPE SERELIANCE (Grand Est) - Multi-activités
- S.O.F.I.M.S / SOCAFNA (Occitanie) - Transport et affrètement de fruits et légumes.
- STIMULUS / HUMAN & WORK PROJECT GROUP (IDF) - Conseil en santé et bien-être.



- **TOURNUS CROISSANCE / TOURNUS EXPANSION** (Bourgogne-Franche-Comté) - Conception et production d'équipements en inox à destination de cuisines professionnelles et des enseignes GMS.

c) Métier Innovation

Le métier Innovation de Bpifrance Investissement est composé d'investisseurs avisés et patients qui accompagnent dans la durée les entreprises pour répondre aux besoins non satisfaits par le marché. Bpifrance co-investit avec les acteurs de la place en sélectionnant et en accompagnant les entreprises les plus porteuses de croissance et en favorisant les consolidations.

L'activité d'investissement direct de la Direction Innovation s'est exercée au travers de 18 véhicules d'investissement actifs (dont deux nouveaux en 2019 : Bpifrance Innovation 1 et French Tech Seed). Le métier Innovation a investi un total de 322 M€ dans 108 sociétés dont 42 nouvelles participations et a procédé à 30 cessions dont 18 totales pour un montant total de 178 M€ accompagnés de 5 M€ de produits financiers, soit un multiple de 1.6x. A fin 2019 le portefeuille sous gestion du métier Innovation compte 225 participations acquises pour un montant de 1.5 Mds€.

Large Venture :

Lancée en 2013, la poche **Large Venture** dont la mission est d'accompagner les entreprises emblématiques de l'innovation française en forte accélération a investi, à fin 2019, plus de 825 M€ (pour une dotation portée à 1Md€ en 2017) et possède un portefeuille de 44 sociétés, principalement dans le domaine du Numérique et des Sciences de la Vie. Plusieurs entreprises sont investies à la fois par Large Venture et par un autre fonds de Bpifrance (InnoBio, Ecotechnologies ou Ambition Numérique).

L'équipe Large Venture a investi en 2019 176 M€, en croissance de 16% vs 2018 : 9 nouveaux investissements (dont Payfit, Content Square, Vestiaire Collective...) pour un total de 98,6M€ et 11 réinvestissements (dont Younited Credit) pour un total de 77,7M€ ont été réalisés. Par ailleurs, l'équipe Large Venture a réalisé 3 cessions (dont la cession totale de Kyriba) pour un montant de 76 M€.

Digital Venture :

Le **fonds Ambition Numérique** créé en 2011 et doté de 300 M€ a réalisé 11 réinvestissements en 2019 pour un montant total d'investissement de 10,7 M€. Plusieurs tours de refinancement viennent consolider des start-ups à très fort potentiel, comme Welcome To The Jungle, Famoco, Geolid et Launchmetrics. Avec l'arrivée à maturité du portefeuille, l'activité de cession, démarrée en 2017, a été très intense en 2019 avec 4 cessions totales pour un montant total de produits de cession de 30,4M€ et un multiple moyen de cession de 1,9.. Ainsi, au terme de 8 années d'activité, le fonds Ambition Numérique, qui a clôturé sa période d'investissement en décembre 2019, a investi en cumulé 218,7 M€ et compte 71 sociétés en portefeuille à fin 2019.

Le **fonds F3A (Ambition Amorçage Angels)** créé en 2016 et doté de 50 M€, financé en intégralité par le Programme des Investissements d'Avenir, investit en phase d'amorçage en co-investissement avec des Business Angels. Le fonds a investi un montant total de 17,8 M€ dans 13 sociétés dont 5 nouvelles participations dans le domaine de l'intelligence artificielle (Byond, Primaa, Mindee), des objets connectés (Wattsense) et du logiciel (Harvestr). Plusieurs réinvestissements sont à relever auprès d'éditeurs de plateforme SaaS (Livestorm, Teamrise, Captain contrat) et dans la cybersécurité (GitGuardian).

Le fonds **Bpifrance Innovation 1 – Ambition Numérique 2** créé en 2019 avec une enveloppe de 250M€ a déjà réalisé 8 nouveaux investissements pour 12,1M€ dont Wizaplace et Shippeo.

Patient Autonome :

Le **Fonds Bpifrance Innovation 1 – Patient Autonome**, d'une taille de 63 M€ investit en amorçage et série A dans des startups du domaine de la santé numérique.

A fin 2019, le fonds a ainsi investi un total de 12,0 M€ dans 4 sociétés (Invivox, Doctopsy, Willo et Incepto Medical).

Sur la seule année 2019, le fonds a réalisé 2 ré-investissements dans Willo et Doctoconsult pour un montant de 6,3 M€ et un nouvel investissement dans la société Incepto Medical pour 1,0 M€, soit un total de 7,3M€ investis.

Sciences de la Vie :

Pour les fonds Sciences de la Vie (Bioam, InnoBio 1 et 2, Biothérapies Innovantes et Maladies Rares, Medtech, FABS et Bpifrance Innovation 1 - Medtech) l'exercice 2019 a été très actif avec 5 nouveaux investissements et 10 réinvestissements (nets des co-investissements) pour un montant total de 30 M€. Ces fonds ont également réalisé 10 cessions (nettes des co-cessions) pour 40 M€ dont 4 cessions totales.

Le **fonds InnoBio** (2009 – 173 M€) qui intervient dans les sciences de la vie en capital-risque et en partenariat avec les principaux laboratoires pharmaceutiques opérant en France et dont la période d'investissement est terminée a réalisé 4 réinvestissements pour 7,8 M€ et a réalisé quatre cessions totales pour 4,1 M€.

Le **fonds successeur InnoBio 2** (2018 – 135 M€) a réalisé 4 réinvestissements pour 8,5 M€ dans Imcheck Therapeutics, NH TherAguiX, Alizé Pharma III et Alentis Development.

Le **fonds Biothérapies Innovantes et Maladies Rares** (2013 – 50 M€), premier fonds d'amorçage dédié aux biothérapies innovantes et aux maladies rares afin de soutenir l'émergence de biothérapies et permettre l'accès à de nouveaux traitements pour les patients atteints de maladies rares ; financé en partie par l'AFM et par le Programme d'Investissements d'Avenir, a réalisé 3 réinvestissements pour 2,4 M€ dans Ribogenics, Dynacure et Sparing Vision.

Le **Fonds Accélération Biotech Santé** (2016 - 200 M€) financé en intégralité par le Programme d'Investissement d'Avenir a réalisé 4 opérations d'investissement pour 5,1 M€ dont un nouvel investissement dans Igxos.

Le **Fonds Bpifrance Innovation 1 – MedTech** doté de 150 M€ qui soutient les startups impliquées dans les technologies médicales a réalisé deux réinvestissements pour 5,8 M€ dans Corwave et Limflow ainsi que la cession partielle de Therachon

Ecotechnologies :

Le **fonds Ecotechnologies** levé en 2012 et doté de 225 M€ financés en intégralité par le Programme d'Investissements d'Avenir qui intervient en capital-risque dans les écotechnologies en partenariat avec l'ADEME, a investi en 2019 23 M€ dans 10 sociétés dont 2 nouveaux investissements dans Naio-Technologies et Nawa Technologies. Le fonds a également fait la cession partielle de Drivy.

Le **fonds Ville de Demain** créé en octobre 2015 et doté de 50 M€ financés en intégralité par le Programme d'Investissements d'Avenir, dédié aux PME innovantes intervenant sur les thématiques urbaines, a réalisé 5,8M€ d'investissement (Cubyn , Smart Park, Stanley Robotics.)

Le Fonds Bpifrance Innovation 1 - Impact n'a pas réalisé d'investissements ni de cessions en 2019.

French Tech Accélération : Le **fonds French Tech Accélération** (2015 – 200 M€ dont 80 M€ alloués aux investissements directs opérés par la Direction Innovation), est dédié aux structures d'accélération et de la croissance de start-ups innovantes et financé en intégralité par le Programme d'Investissement d'Avenir. En 2019, il a investi 5,8M€, portant le montant investi dans les participations directes à 6 M€.

Innovation Transverse :

Le **fonds PSIM** (2017 - 150 M€) investit en phase 3 du Concours Mondial d'Innovation sur les huit thématiques sélectionnées par la Commission Innovation 2030 présidée par Anne Lauvergeon. Le fonds a investi, en 2019 dans 7 sociétés dont 2 nouvelles (Ergosup et Traxens) pour un montant total des investissements de 32,6 M€. Le fonds a également réalisé la cession totale de Snips.

Le pôle Innovation Transverse inclut également le **fonds Definvest** (commun au métier Capital Développement) levé en 2018, doté de 50 M€, financé par la Direction Générale de l'Armement, pour



soutenir le développement des PME stratégiques pour la défense. Ce fonds a réalisé un investissement dans Cailabs.

Industries Culturelles et Créatives :

Via son action dédiée aux **Industries Culturelles et Créatives**, Bpifrance intervient de manière volontariste en faveur de ces secteurs en mutation, clés pour la croissance, l'emploi et le rayonnement international de la France.

Le pôle Industries Culturelles et Créatives a engagé en 2019 18,8M€ (dont 6,4M€ décaissés) dans 9 sociétés :

- 5 nouveaux investissements : Tactical Adventures (jeu vidéo), TipToe (décoration durable), FLCP & Associés (plateforme de consolidation dans l'entertainment), Authentic Material (conception et production de matériaux innovants), Majelan (production et distribution de contenus audio).
- 4 réinvestissements dans les sociétés du portefeuille, dont la série B de Brut, une croissance externe pour Méridet – Ateliers de France et un réinvestissement dans The Socialite Family.

Les fonds ont en outre procédé à 5 cessions dont 2 totales pour 2,7 M€.

Accompagnement - Bpifrance le Hub

Bpifrance Le Hub a accompagné en 2019 49 start-ups du portefeuille de Bpifrance, qui ont ainsi pu bénéficier de la nouvelle offre de services :

- Expertise : accès à un réseau de 73 experts pour 220 missions de conseil réalisés et 52 mises en visibilité dans les médias (TV, radio, presse)
- Talents : aide au recrutement avec 118 talents issus notamment du réseau Bpifrance qui ont été proposés, aboutissant à 5 recrutements
- Relation Corporate & start-ups du Hub : 242 mises en relation via notamment la plateforme dédiée et 550K€ de CA générés pour les startups
- Communauté : un peu moins de 300 événements organisés dans les locaux du Hub et en dehors par les équipes de Bpifrance le Hub

d) Métier Fonds de fonds

Bpifrance prend indirectement des participations minoritaires dans les entreprises, de l'amorçage à la transmission afin de leur donner les moyens de leur croissance. Il intervient de façon indirecte au travers de ses fonds propres et de fonds gérés pour compte de tiers dans près de 420 fonds privés nationaux ou régionaux et 25 fonds ciblant la région Afrique et Méditerranée.

Bpifrance accompagne les gérants de fonds innovation et capital développement répondant aux attentes des investisseurs privés en souscrivant le plus souvent lors d'un 1^{er} closing de taille significative. Ainsi, il s'agit de contribuer progressivement à la consolidation du marché en sélectionnant les équipes performantes, et d'encourager l'augmentation des fonds sous gestion. De façon limitée, Bpifrance accompagne également quelques nouvelles équipes dans la mesure où elles présentent une stratégie d'investissement fortement différenciante, un track record démontré et une capacité à lever un fonds d'une taille substantielle.

Après des exercices en croissance de 2013 à 2018, l'activité Fonds de fonds a de nouveau cru en 2019 avec un niveau élevé de souscriptions, soit 1 082 M€, dans 66 véhicules différents. Ces souscriptions se sont réparties entre 1 015 M€ de souscriptions dans 55 nouveaux fonds et 67 M€ de souscriptions complémentaires dans 11 fonds existants.

Les souscriptions pour compte propre ont représenté près de 72 % des souscriptions de l'année, à près de 776 M€, quand les souscriptions pour compte de tiers ont atteint 28 %, à près de

306 M€. Ces dernières sont notamment réalisées pour le compte du Programme d'investissements d'avenir.

Le capital-innovation (capital amorçage, capital-risque et capital croissance) a représenté environ 55% des montants souscrits en 2019 (soit près de 598 M€ dans 39 fonds) et le capital développement a contribué à environ 45% des souscriptions pour 484 M€ dans 27 véhicules.

Bpifrance a par exemple souscrit dans :

- BlackFin Financial Services Fund III, fonds d'une taille cible de 1 Md€ dédié aux services financiers. Le Fonds interviendra principalement dans le cadre d'opérations de capital développement en France, en Allemagne et au Bénélux ;
- Initiative & Finance FPCI III, fonds généraliste de capital-développement et capital-transmission d'une taille cible de 200 M€ dont la stratégie est d'investir dans des entreprises de petite taille, principalement familiales, ayant une valeur d'entreprise inférieure à 75 M€ et rentables. ;
- Jeito, fonds d'innovation dédié aux investissements dans le domaine des biotechnologies (principalement) et des dispositifs médicaux ;
- Gaia Growth I, fonds de growth dédié au digital. Le Fonds investira dans des sociétés non cotées et cotées ;
- Waterstart, fonds régional (Normandie, Hauts de France, et Ile-de-France) d'accélération en capital amorçage / risque d'une taille cible de 35 M€ dédié à l'innovation d'usage dans tous les secteurs d'activités avec une dominante numérique ;
- Tertium Croissance, fonds régional (Sud-Est de la France) généraliste de capital développement / transmission d'une taille cible de 60 M€. La stratégie du Fonds se caractérise par une approche entrepreneuriale, liée au profil des dirigeants de l'équipe de gestion ainsi qu'à la présence d'une vingtaine de chefs d'entreprise comme souscripteurs.

En matière de fonds régionaux et interrégionaux, Bpifrance a poursuivi son appui aux équipes de gestion proches des territoires : ainsi, 64 M€ ont été souscrits dans 7 nouveaux fonds.

L'action régionale de l'activité fonds de fonds de Bpifrance se poursuit dans le contexte de consolidation des équipes régionales, en lien avec la stratégie de Bpifrance et la fusion des régions administratives françaises mise en œuvre mise en œuvre depuis 3 ans.

En Afrique les souscriptions en fonds de fonds ont représenté 24 M€ dans 2 fonds, dont 1 fonds de capital développement pour 19 M€ et 1 fonds de capital-risque pour 5 M€.

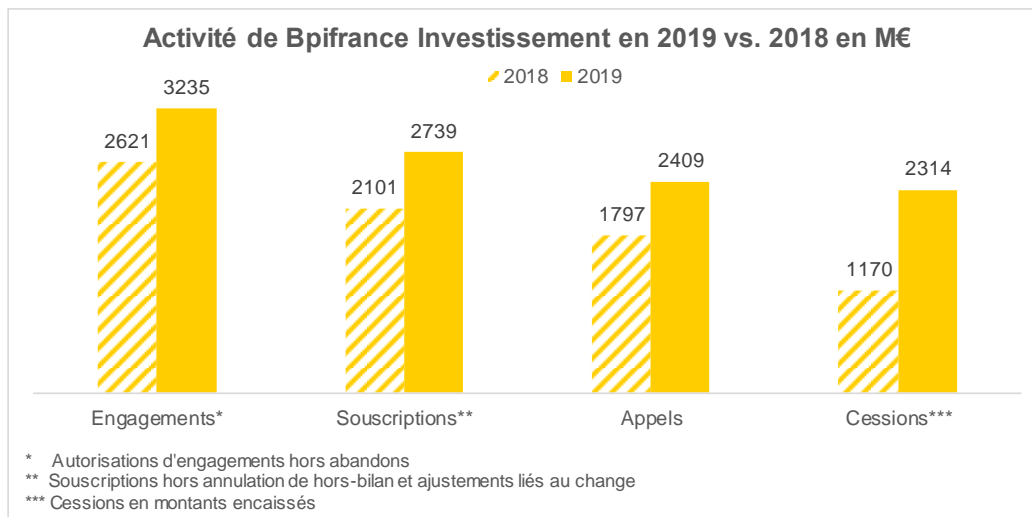
II. Analyse détaillée

i) Actifs sous gestion

Le tableau figurant sur la page suivante présente les actifs gérés par métier au 31 décembre 2019. Pour les fonds gérés, il s'agit de la taille du fonds, éventuellement « détournée » de la taille des fonds détenus par ce fonds et gérés par Bpifrance Investissement. Par exemple, la taille du FAA est diminuée de sa participation dans le FAA rang 2. Pour les participations directement détenues par Bpifrance Participations, il s'agit de la valeur brute des participations encore en portefeuille.

(impact de -95 M€). Levée et prise en co-gestion avec Bpifrance Financement du fonds French Tech Seed pour 100 M€ dont 20 M€ dédiés à l'activité Investissement (phase II).

ii) Evolution du portefeuille sous gestion



Les données présentées au titre de l'année 2018 ont pu être modifiées à la marge à la suite des informations reçues en 2019 concernant des opérations de l'année 2018. Les indicateurs impactés sont les autorisations d'engagements et les souscriptions. Par ailleurs, l'ensemble des indicateurs 2018 intègrent (afin d'assurer la comparabilité avec 2019) l'activité réalisée en 2018 par le périmètre Bpifrance International Capital (périmètre ex-CDC International Capital racheté à la Caisse des Dépôts et Consignations fin 2018).

Au cours de l'année 2019, Bpifrance Investissement a autorisé 3 235 M€ d'investissements répartis comme suit :

- 1 115 M€ pour les fonds de fonds ;
- 1 332 M€ pour le métier Mid & Large Cap (y compris 81 M€ sur le métier Fonds Propres Projets Industriels) ;
- 241 M€ pour les fonds Small Cap dont 173 M€ pour l'équipe métier France Investissement Régions, 32 M€ pour l'équipe métier Filières et 36 M€ pour l'équipe métier Tourisme et Loisirs ;
- 542 M€ pour le métier Innovation ;
- 5 M€ pour le métier FBI (Fonds Build-up International) rattaché à la Direction de l'Accompagnement.

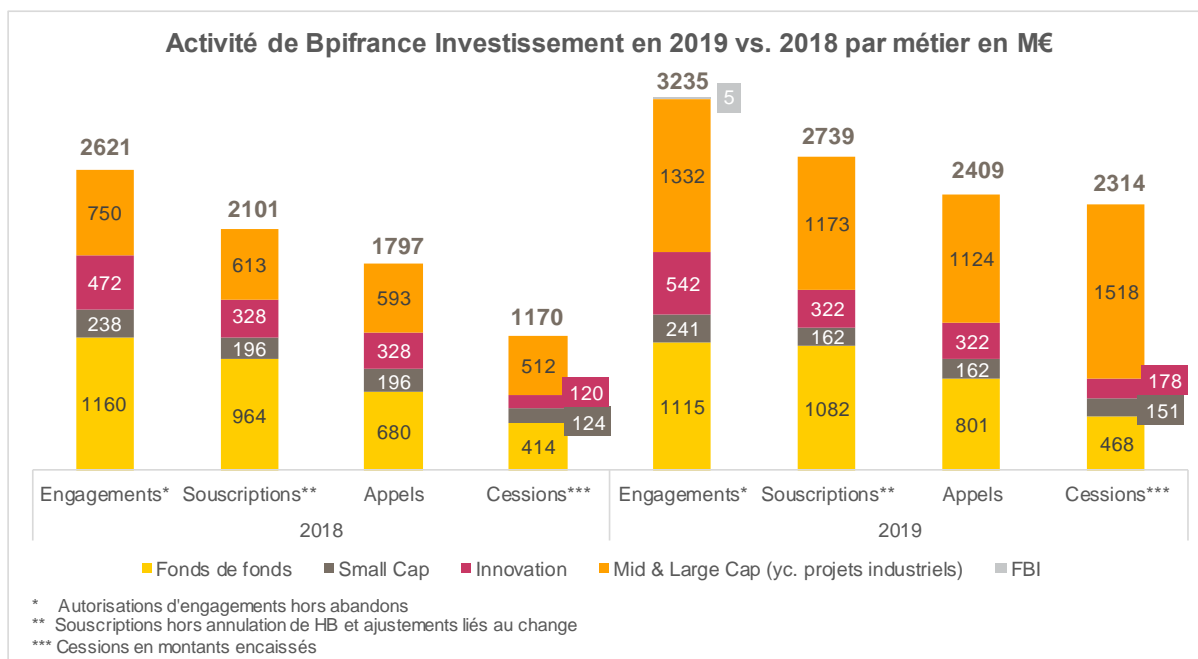
Les souscriptions, au titre de l'année 2019, ressortent à 2 739 M€ et se détaillent comme suit :

- 1 082 M€ pour les fonds de fonds (hors annulations) ;
- 1 173 M€ de souscriptions pour le métier Mid & Large Cap (y compris 50 M€ sur le métier Fonds Propres Projets Industriels) ;
- 162 M€ ont été décaissés par les fonds de Small Cap dont 115 M€ par l'équipe métier France Investissement Régions, 22 M€ par l'équipe Filière et 25 M€ par l'équipe Tourisme et Loisirs ;
- 322 M€ ont été décaissés par les équipes de la direction de l'Innovation.

Au cours de l'année 2019, Bpifrance investissement a réalisé des cessions pour 2 314 M€ qui se répartissent entre :



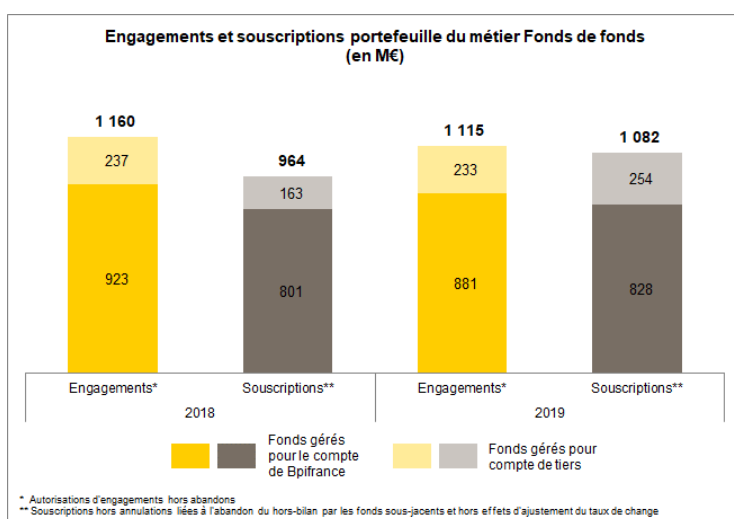
- 468 M€ de distributions encaissées par le métier Fonds de fonds dont près de 92 M€ de plus-values nettes ;
- 1 518 M€ réalisés par le métier Mid & Large Cap dont 607 M€ de plus-values nettes ;
- 151 M€ encaissés par les fonds de Small Cap dont 48 M€ de plus-values nettes, se répartissant entre 133 M€ sur France Investissement Régions dont près de 42 M€ de plus-values nettes, 2 M€ sur Filières et 16 M€ sur Tourisme dont 6 M€ de plus-values nettes ;
- 178 M€ encaissés par le métier Innovation dont 67 M€ de plus-values nettes.



iii) Evolution par métier

a) Métier Fonds de fonds

Autorisations d'engagements et souscriptions lors de l'année 2019



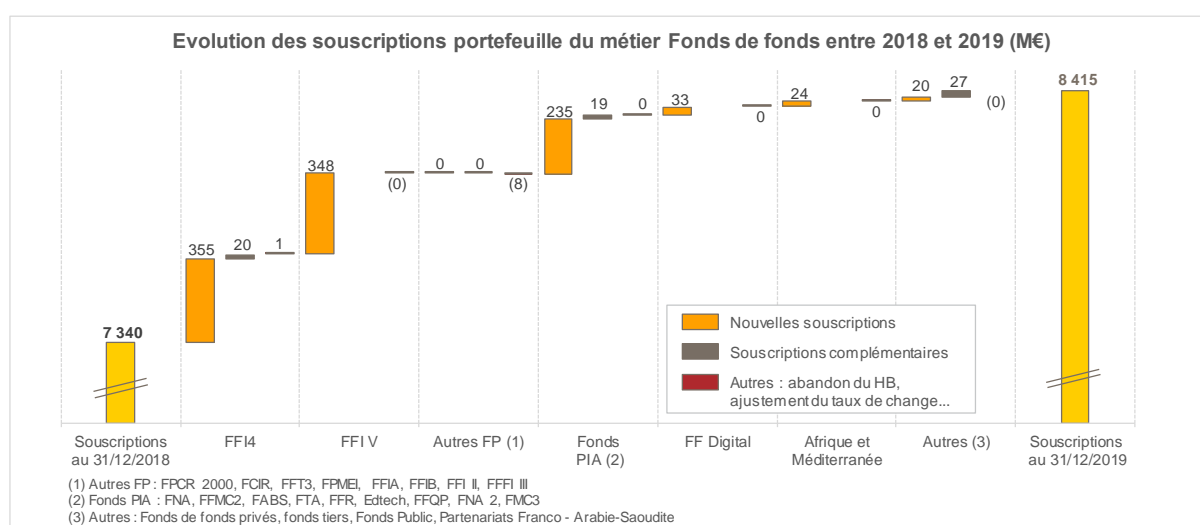
Au terme de l'année 2019, le montant des autorisations d'engagements, hors abandons, prises par le comité d'investissement de Bpifrance s'élève à 1 115 M€. Ces autorisations d'engagements ont été

prises pour le compte des fonds propres de Bpifrance pour 881 M€, le solde se répartissant sur les fonds PIA (FNA 2, FMC3, FTA, FFR) pour 233 M€.

Ces autorisations se répartissent essentiellement comme suit :

- Amorçage, 85 M€ autorisés (dont 70 M€ via le FNA 2) contre 58 M€ en 2018 (dont 25 M€ via le FNA)
- Capital Risque, 399 M€ autorisés contre 556 M€ en 2018 ;
- Capital Développement, 526 M€ autorisés (dont 10 M€ dédiés au Retournement) contre 515 M€ (dont 40 M€ dédiés au Retournement) en 2018 ;
- Capital Croissance, 100 M€ autorisés (dont 40 M€ via le MC3) ;
- Fonds de fonds Afrique et Méditerranée : 5 M€ autorisés contre 29 M€ en 2018.

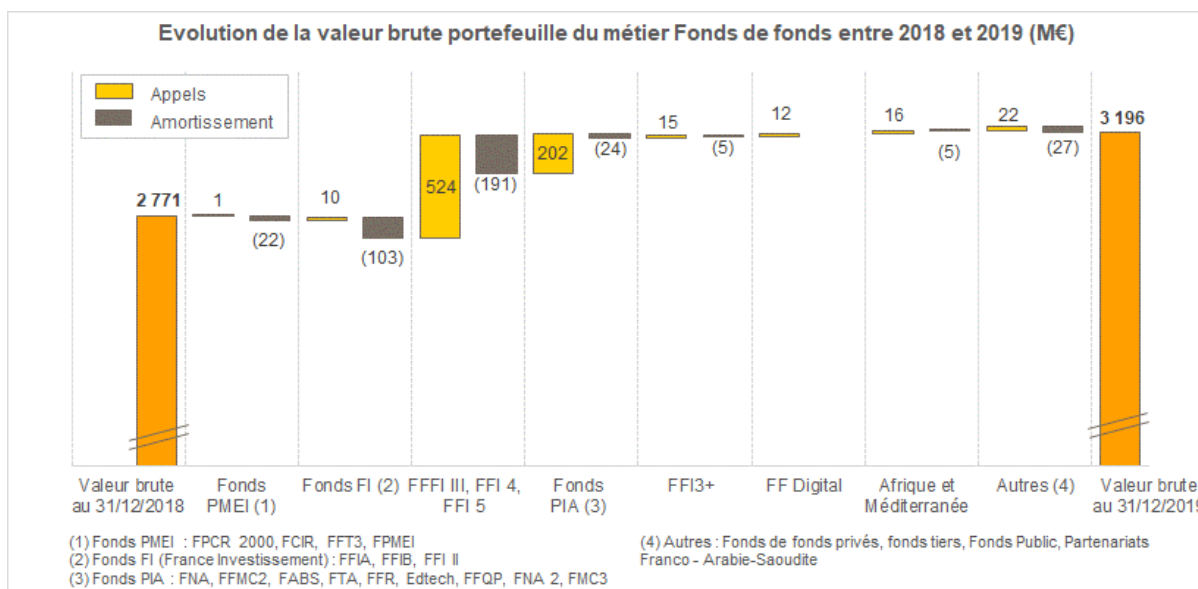
L'année 2019 est à nouveau marquée par des investissements conséquents en capital développement et en capital-risque portés par la levée de plusieurs fonds de tailles importantes du fait du cycle de levée des équipes de gestion.



Les nouvelles souscriptions de l'année 2019 sont majoritairement réalisées par les fonds en période d'investissement, soient les fonds FFI 4 (376 M€) et son successeur FFI V levé en 2019 (348 M€), FFM2 (10 M€) et son successeur FMC3 (120 M€), FNA (8 M€) et son successeur FNA 2 (60 M€), French Tech Accélération (56 M€), Fonds de fonds Digital (33 M€), Partenariats Franco-Arabie Saoudite (27 M€), Averroès Finance III (16 M€) et FSI PME Portefeuille (28 M€). Les souscriptions totales du métier Fonds de fonds en 2019 (y compris fonds internationaux et hors annulations de souscriptions suite à l'abandon de hors-bilan) s'élèvent à 1 082 M€ contre 964 M€ en 2018.

Variation de la valeur brute du portefeuille des fonds de fonds au 31 décembre 2019

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds de fonds entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019. Il s'agit là d'une représentation de l'évolution du stock d'investissements dans les fonds partenaires, les encours relatifs aux fonds directs gérés, détenus par les fonds de fonds, ont été retraités. Par exemple les appels et amortissements du fonds FNA ont été retraités des flux relatifs au fonds FBIMR.



Les appels du portefeuille réalisés en 2019 ressortent à 801 M€ et les distributions du portefeuille s'élèvent à 468 M€ pour un amortissement du portefeuille de 376 M€. La valeur brute du portefeuille du métier Fonds de fonds (y compris fonds internationaux, Sicav et FEI) ressort à 3,2 Md€ au 31 décembre 2019.

Les appels du portefeuille restent concentrés sur les fonds qui ne sont plus en période d'investissement et dont le taux d'appels cumulés est encore peu élevé (FFI 4, FFI 3, FNA, FFMC2) et sur les fonds en période d'investissement dont l'activité monte en puissance (FFI V, French Tech Accélération, Fonds de fonds Digital, FMC3, FNA 2).

Les distributions du portefeuille restent concentrées les fonds des programmes France Investissement, (FFI A, FFI B, FFI II et les fonds de fonds privés souscrits par FSI PME Portefeuille) et France Investissement 2020 (FFFI III) qui représentent chacun respectivement plus de 40% des distributions totales sur l'année 2019. La contribution des fonds du programme PME I (FPCR 2000, FFT 3, FCIR et FPMEI) qui étaient historiquement les principaux contributeurs aux distributions du métier continue de baisser et ne représentent plus que 7 % des distributions totales de l'année 2019, l'essentiel de la valeur générée par ces fonds ayant été distribuées durant les années précédentes. A l'inverse, le fonds FFI 4, levé fin 2015, enregistre ses premières distributions en 2019 pour 18 M€.

Les fonds de fonds gérés par Bpifrance Investissement ont encaissé près de 92 M€ de plus-values nettes durant l'année 2019, dont 51 M€ pour le FFI II notamment des fonds LATOUR CAPITAL I (13 M€), INITIATIVE & FINANCE FCPR I (12 M€) et D & P V (5 M€), 16 M€ pour le fonds FFI III notamment des fonds SINO FRENCH (INNOVATION) FUND (10 M€) et WINCH CAPITAL 3 (7 M€) et 12 M€ pour le FFI A.

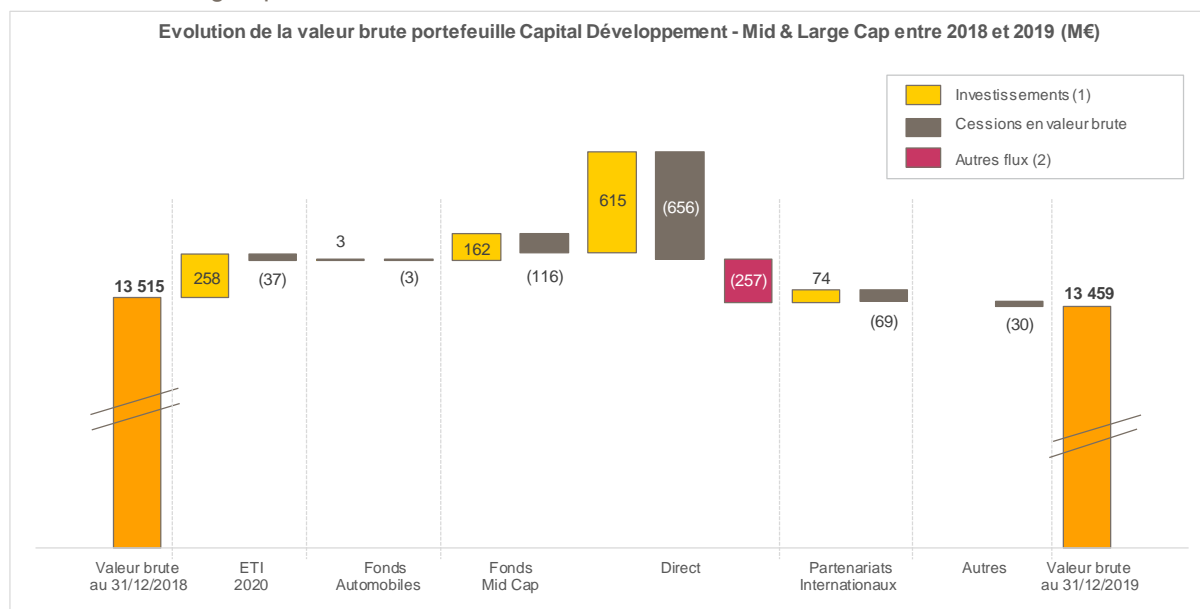
7 fonds ou sociétés d'investissements sont sortis en 2019 du portefeuille des fonds de fonds, les opérations réalisées concernent :

- 4 fonds ou sociétés du portefeuille du FPMEI : FRANCHE-COMTE PME 3 (0,93x), CYTHERIS (0x), FONDS D'AMORCAGE MIDI-PYRENEES (0,83x) et SUDINNOVA II (0,95x) ;
- 1 fonds du portefeuille du Fonds Public : SUDINNOVA II (0,71x) ;
- 2 fonds du portefeuille du FFI B : FRANCHE-COMTE PME DEFIS 2010 (0,81x) et PARTICIPEX I (1,25x) ;
- 1 fonds du portefeuille du FFI II : FRANCHE-COMTE CREATION 3 (0,61x).

b) Capital Développement

• Mid & Large Cap

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds et participations directes gérés par les équipes du métier Mid & Large Cap de Bpifrance Investissement entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019. Les flux du FAA (ex FMEA) sont retraités des flux dans le FAA Rang 2 qu'il détient à 50 %.



(1) : dont 7 M€ de capitalisation d'intérêts

(2) : Autres flux : Impacts liés aux écritures de déconsolidation de la cession partielle d'Etelsat et de la cession totale de Soprol ainsi que de la TUP FT1CI/STM holding NV (STMicroelectronics)

Les investissements (montants décaissés) des fonds gérés par la direction Mid & Large Cap s'inscrivent en hausse à 493 M€ en 2019 contre 422 M€ en 2018 (y compris périmètre Capital Développement International intégré fin 2018). Cette hausse porte à la fois sur le fonds ETI 2020 qui a investi 258 M€ dans 12 entreprises en 2019 contre 232 M€ dans 10 entreprises en 2018 et sur les fonds Mid Cap qui ont investi 162 M€ dans 23 entreprises dont 6 réinvestissements (contre 107 M€ dans 19 entreprises en 2018) dont 82 M€ par le fonds Bpifrance Capital I, 72 M€ par le fonds FIC Dette Privée et 5 M€ par le fonds Bpifrance Mezzanine I. A l'inverse, les décaissements réalisés sur le périmètre Capital Développement International sont en baisse à 69 M€ dans 6 sociétés contre 78 M€ dans 2 sociétés en 2018.

L'activité de « direct » de la direction Mid & Large Cap se traduit par des investissements d'un montant de 613 M€ en 2019. Sur ces 613 M€, 345 M€ concerne un nouvel investissement réalisé dans Valéo, 220 M€ concerne le réinvestissement non cash lié à une opération sur la participation dans la société Verallia et 48 M€ concernent des réinvestissements opérés sur des participations du portefeuille. Ce montant est largement supérieur aux montants investis en 2018 (103 M€) car l'année 2018 avait été exclusivement consacrée à des réinvestissements et n'avait été marquée par aucun nouvel investissement sur ce périmètre.

Les cessions opérées par les fonds gérés par le métier Mid & Large Cap s'élèvent à 225 M€ en valeur brute pour un montant encaissé de 330 M€. Le fonds ETI 2020 a réalisé 4 cessions partielles pour 76 M€ encaissés (37 M€ en valeur brute). Les fonds Mid Cap ont réalisé 20 cessions dont 5 partielles pour 145 M€ encaissés (116 M€ en cessions en valeur brute) et les véhicules d'investissement du



périmètre Capital Développement International ont réalisé 3 cessions totales pour 106 M€ encaissés (correspondant à une sortie en valeur brute de 69 M€).

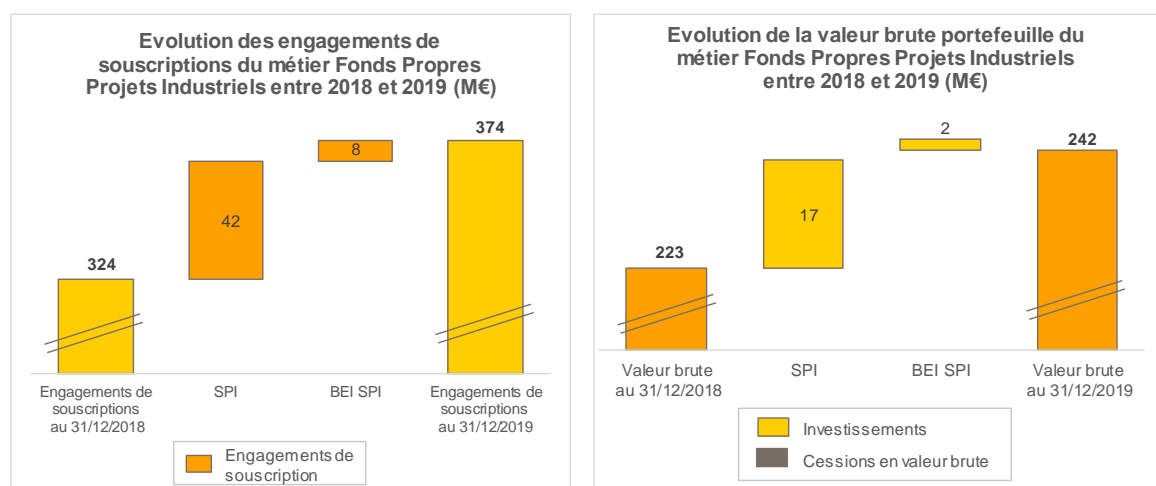
Sur le périmètre de « direct », les cessions opérées durant l'année 2019 font ressortir un produit de cession total de 1155 M€ qui se concentre sur :

- 5 cessions de Grandes Entreprises dont 2 totales (Gemalto pour 382 M€ et Avril pour 104 M€) et 3 partielles (dont principalement Eutelsat Communications pour 284 M€) ;
- 5 cessions d'Entreprises de Taille Intermédiaire dont 3 totales concentrées sur Ercom (2,1x) pour 42 M€.

Enfin, les parts de fonds détenus et gérés par des tiers ont distribué à Bpifrance Participations 32 M€ (dont 30 M€ correspondant à l'amortissement et 2 M€ de plus-value).

• Fonds Propres Projets Industriels

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution du stock d'engagement de souscriptions et de la valeur brute du portefeuille des fonds gérés par l'équipe Fonds Propres Projets Industriels de Bpifrance Investissement entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 :

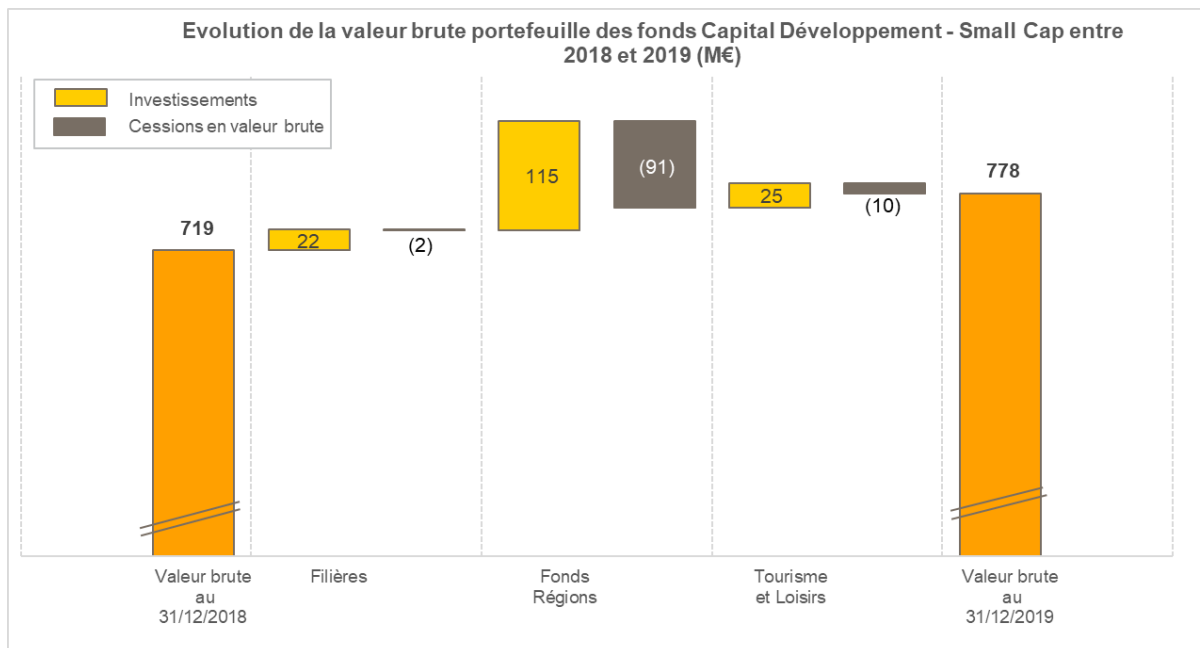


Au cours de l'année 2019, le fonds SPI a pris 3 engagements de souscriptions pour 42 M€ contre 4 engagements de souscriptions pour 75 M€ en 2018. Le fonds SPI BEI a co-souscrit aux côtés du fonds SPI sur 2 de ces engagements à hauteur de 8 M€ contre 3 pour 13 M€ en 2018. En parallèle de ces engagements de souscriptions, les deux fonds ont réalisé des décaissements à hauteur de 19 M€, portant aussi bien sur les engagements de souscriptions de l'année que sur des souscriptions antérieures réalisées depuis la création des fonds.

A date, le portefeuille Fonds Propres Projets Industriels n'a pas réalisé de cession.

- **Small Cap**

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds Small Cap de la Direction du Capital Développement gérés par Bpifrance Investissement entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019. Ces fonds sont pour la plupart directement ou indirectement souscrits par Bpifrance Participations via FSI PME Portefeuille ou fonds de fonds PME. Seul le fonds Definvest, levé en 2018 pour 50 M€, est géré pour compte de tiers.



Les investissements réalisés en 2019 ressortent à 162 M€ dans 94 sociétés, un niveau d'activité en repli par rapport à l'année 2018 (196 M€ investis dans 103 sociétés). Cette baisse s'explique principalement par la hausse de l'intensité concurrentielle sur les opérations d'investissement et par la hausse des prix d'entrée associée, mais également par le caractère exceptionnel de l'année 2018 puisque l'année 2019 reste en hausse significative par rapport à l'année 2017 (124 M€ investis dans 86 sociétés).

Ainsi, alors que l'activité des fonds Régions se stabilise à un niveau équivalent à l'année précédente soit 115 M€ investis contre 118 M€ en 2018 et 90 M€ en 2017, les fonds Filières et Tourisme ressortent en baisse respectivement à 22 M€ et 25 M€ contre 40 M€ et 38 M€ en 2018.

Les investissements des fonds de Small Cap demeurent concentrés sur les fonds « Régions », qui s'établissent à 115 M€ dans 72 entreprises contre 118 M€ dans 68 entreprises en 2018 et se concentrent majoritairement sur les fonds Bpifrance Capital I (93 M€) et Bpifrance Mezzanine I (4 M€), seuls fonds en période d'investissement de l'équipe. Les autres fonds ont terminé leur période d'investissement et réalisent des réinvestissements dans les sociétés de leur portefeuille dont principalement FIR 1 (13 M€), FIR 2 (2 M€) et FIR 4 (2 M€).

En 2019, les fonds Filières ont réalisé 22 M€ d'investissements dans 9 entreprises contre 40 M€ dans 16 entreprises en 2018. Comme en 2018, ces investissements sont concentrés sur la filière énergie et environnement (EE) via le fonds Bpifrance Capital I pour 14 M€ investis en 2019 dans 4 entreprises (23 M€ investis dans 6 entreprises en 2018). Les autres investissements de l'équipe en 2019 se répartissent entre 5 M€ dans 3 entreprises dans la filière ferroviaire (via le fonds Croissance Rail), 3 M€ dans 1 entreprise dans la filière bois (via le fonds Bois 2) et 0,2 M€ dans 1 entreprise dans la filière défense (via le fonds Definvest).



Les investissements de l'équipe Tourisme et Loisirs sont concentrés sur le fonds Bpifrance Capital I, et dans une moindre mesure sur le fonds FIT qui réalise des réinvestissements dans les sociétés de son portefeuille, et représentent 25 M€ investis dans 19 entreprises contre 38 M€ dans 24 entreprises en 2018.

Les cessions du portefeuille réalisées en 2019, pour l'ensemble du métier Small Cap de la Direction du Capital Développement, ressortent à 103 M€ en valeur brute pour un montant effectivement encaissé de 151 M€, en hausse significative par rapport à 2018 (91 M€ pour un montant encaissé de 124 M€).

Les cessions sont principalement réalisées par les fonds France Investissement Régions, en particulier sur le fonds FIR 1 qui a réalisé 45 M€ de cessions en valeur brute sur l'année pour 87 M€ encaissés, soit un multiple de près de x2, hors produits financiers. Les autres fonds ayant réalisé des cessions significatives sur l'année 2019 sont AED C4 qui a réalisé 14 M€ de cessions en valeur brute sur la période pour 18 M€ encaissés, FIR 4 avec près de 17 M€ de cessions en valeur brute pour 13 M€ encaissés, FIR 2 avec 7 M€ de cessions en valeur brute pour un montant encaissé de 5 M€ et AEM avec 6 M€ de cessions en valeur brute pour un montant encaissé de 6 M€.

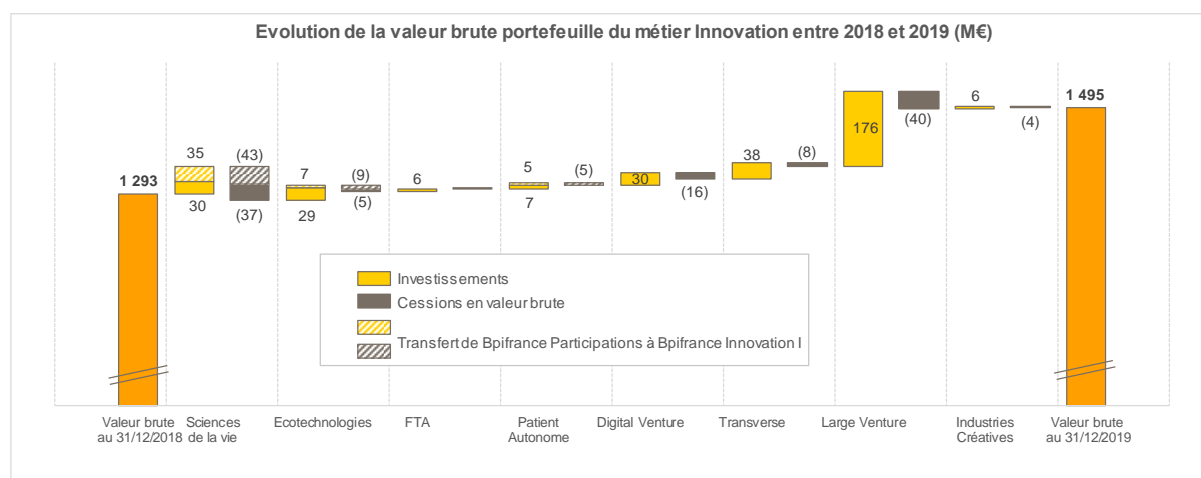
Concernant les fonds Filières, le fonds Croissance Rail a réalisé une cession totale pour 1 M€ en valeur brute et 1,4 M€ encaissés. Les autres fonds du portefeuille n'ont enregistré que des remboursements partiels pour 0,6 M€.

En 2019, le fonds FIT (Tourisme) poursuit ses cessions suite aux premières cessions réalisées en 2018 et réalise 10 M€ de cessions en valeur brute pour un montant encaissé de 16 M€, soit un niveau de cessions 3 fois plus important qu'en 2018.

La valeur brute du portefeuille du métier Small Cap de la Direction du Capital Développement s'établit ainsi à 778 M€ à fin 2019.

c) Innovation

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la valeur brute du portefeuille des fonds et participations directes gérés par les équipes du métier Innovation de Bpifrance Investissement entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 :



L'année 2019 a été marquée par la création d'un nouveau véhicule d'investissement en fonds propres commun à plusieurs équipes de la Direction de l'Innovation, le fonds Bpifrance Innovation I. Le

lancement de ce nouveau fonds a notamment permis le transfert de participations directement détenues par Bpifrance Participations au fonds, générant des impacts sur la valeur brute du portefeuille du métier. Les équipes concernées par ces opérations de transfert sont l'équipe Sciences de la vie (35 M€ investis pour 43 M€ de sorties en valeur brute), l'équipe Ecotechnologies (7 M€ investis pour 9 M€ de sorties en valeur brute) et l'équipe Patient Autonome (5 M€ investis pour 5 M€ de sorties en valeur brute). Le commentaire de l'activité ci-dessous s'entend donc hors effets de transfert.

Les investissements réalisés par les fonds du métier Innovation (flux décaissés) en 2019 ressortent à près de 322 M€ dans 102 entreprises soit un niveau équivalent aux réalisations de 2018 (328 M€ dans 104 entreprises). Les réinvestissements occupent une part importante de l'activité qui, outre les nouveaux investissements réalisés, se consacre à l'accompagnement des participations en portefeuille. En effet, en 2019, les réinvestissements représentent 52% des montants investis par le métier (contre 57% en 2018) et 61% des dossiers réalisés (contre 56% en 2018).

Sur l'année 2019, 74% des investissements réalisés concernent les fonds propres de Bpifrance, 25% les fonds du PIA et 1% d'autres fonds gérés pour compte de tiers. En 2018, les investissements réalisés étaient répartis comme suit : 68% sur fonds propres, 26% pour les fonds du PIA et 6% d'autres fonds gérés pour compte de tiers. La hausse de la part d'investissement en fonds propres par rapport à 2018 découle principalement de la réintégration de l'activité Digital Venture (ex-Numérique) au portefeuille de fonds propres de Bpifrance en 2019 (rachat du fonds FSN PME – Ambition Numérique et lancement de l'activité Ambition Numérique 2 directement sur fonds propres via le fonds Bpifrance Innovation I).

Plus de la moitié des investissements (en valeur) du métier Innovation sont réalisés par l'équipe Large Venture qui a investi 176 M€ dans 20 entreprises en 2019. Sur ces 20 dossiers, 9 correspondent à de nouveaux investissements pour 98 M€ investis (Payfit, Content Square, Vestiaire Collective...), soit un ticket moyen de 11,0 M€ en hausse par rapport à 2018 (8,4 M€). Les 11 autres dossiers réalisés correspondent à des réinvestissements pour près de 78 M€ dont 30 M€ dans Younited Credit et 16 M€ dans DBV Technologies.

Les décaissements réalisés en 2019 par l'équipe Sciences de la Vie comprennent une majorité de réinvestissements : sur les 17 investissements réalisés pour un montant de 30 M€, 12 sont des réinvestissements pour un montant de 20 M€. En 2018, les réinvestissements représentaient 37 M€ dans 15 entreprises sur les 42 M€ investis dans 18 entreprises.

Sur l'année 2019, le niveau d'investissement de l'équipe Ecotechnologies est en hausse par rapport à 2018 (23 M€ dans 13 entreprises) soit 29 M€ d'investissements dans 13 entreprises. Cette hausse est portée par la hausse du niveau de réinvestissements qui s'élève à 19 M€ dans 10 entreprises (contre 8 réinvestissements pour 8 M€ en 2018) dont 7 M€ de réinvestissement non cash lié à l'opération de fusion Drivy-Getaround. Les investissements de l'année 2019 sont réalisés à 100% par les fonds PIA (Ecotechnologies et Ville de Demain).

Les investissements 2019 du fonds French Tech Accélération (FTA) ressortent à 6 M€ dans 5 entreprises sont à un niveau relativement comparable aux investissements réalisés en 2018 (7 M€ dans 5 entreprises).

L'équipe Patient Autonome, lancée en 2017, poursuit le déploiement de son activité qui s'inscrit en hausse sur l'année 2019 avec 7 M€ d'investissements réalisés dans 3 entreprises contre 4 M€ dans 3 entreprises en 2018.

L'équipe Digital Venture (ex-Numérique) a investi 30 M€ dans 33 entreprises contre 37 M€ dans 30 entreprises en 2018. Comme l'année précédente, une large part des investissements de l'équipe



sont des réinvestissements dans des participations du portefeuille. Ceux-ci représentent 14 M€ dans 19 entreprises contre 19 M€ dans 13 entreprises en 2018.

Le pôle Innovation Transverse est composé de trois fonds : le fonds PSIM, levé en 2017, qui a réalisé 33 M€ d'investissements dans 7 sociétés contre 20 M€ dans 6 sociétés en 2018, le fonds Definvest (co-géré avec le métier Small Cap), levé en 2018, qui a investi 2 M€ dans 1 société contre 5 M€ dans 3 sociétés en 2018 et le fonds French Tech Seed, levé en 2019 sur fonds PIA, qui n'a pas encore réalisé d'investissement de phase 2 (Equity). L'équipe réalise également des investissements en fonds propres directement sur le bilan de Bpifrance Participations pour 3 M€ dans 2 entreprises en 2019.

En 2019, l'équipe Industries Créatives a réalisé un montant d'investissements en baisse à 6 M€ dans 7 entreprises contre 21 M€ dans 9 entreprises en 2018 (hors opération non cash). Cette baisse s'explique principalement par une baisse du ticket moyen des dossiers réalisés durant l'année.

Les cessions totales ou partielles réalisées par le portefeuille Innovation en 2019 représentent une valeur brute de 111 M€ et un montant encaissé de 178 M€ pour 10 cessions partielles et 13 cessions totales, soit un niveau en forte hausse par rapport à l'année 2018 (20 cessions pour 80 M€ en valeur brute et 120 M€ encaissés). Ces cessions se concentrent sur les pôles Large Venture (40 M€ en valeur brute pour 77 M€ encaissés sur 3 entreprises), Sciences de la Vie (37 M€ en valeur brute pour 40 M€ encaissés sur 15 entreprises) et Numérique (16 M€ en valeur brute pour 30 M€ encaissés sur 4 entreprises). Le reste des cessions réalisées en 2019 se répartissent entre les équipes Ecotechnologies (5 M€ en valeur brute pour 12 M€ de produits de cession sur 1 entreprise), Innovation Transverse (8 M€ en valeur brute pour 8 M€ encaissés sur 1 entreprise) et Industries Créatives (4 M€ en valeur brute pour 3 M€ encaissés sur 5 entreprises).

3.2.4. Les résultats et le bilan de Bpifrance Investissement

3.2.4.1. Présentation des résultats de Bpifrance Investissement (exercice 2019)

Compte de résultat social (en millions d'euros)	Réel 31 décembre 2018	Réel 31 décembre 2019
Commissions de gestion	121,1	137,5
Autres produits d'exploitation	44,5	56,1
Total Produits d'exploitation	165,5	193,6
Charges de personnel *	(83,9)	(100,7)
Autres charges d'exploitation *	(50,4)	(63,7)
Total Charges de personnel et autres charges d'exploitation	(134,3)	(164,4)
RESULTAT D'EXPLOITATION	31,2	29,2
Produits et charges financières <i>dont boni de fusion FSI Régions</i>	0,4	(0,2)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	31,6	29,0
Produits et charges exceptionnelles	0,2	0,3
Impôt sur les sociétés	(9,3)	(9,0)
RESULTAT NET (hors participation)	22,4	20,3
Participation	(3,7)	(4,5)
RESULTAT NET	18,7	15,8

* Selon la présentation retenue de la Direction du Contrôle de Gestion

Au 31 décembre 2019, Bpifrance Investissement termine l'exercice avec un chiffre d'affaires à 193,6 M€ pour un résultat net de 15,8 M€ contre 18,7 M€ pour l'année 2018.

La formation du résultat 2019 s'explique par la hausse des charges de personnel et d'exploitation qui n'est pas totalement compensée par la hausse du chiffre d'affaires.

● **Analyse des commissions de gestion de Bpifrance Investissement (exercice 2019)**

Commissions de gestion (en millions d'euros)	Réel 31 décembre 2018	Réel 31 décembre 2019	Var. R. 2019 vs. R. 2018
Bois 2	0,6	0,7	0,1
ETI 2020	9,8	11,2	1,4
FDEN	0,8	0,3	(0,5)
FIC 4	2,0	0,6	(1,4)
FIR 3	0,7	0,3	(0,4)
Mode & Finance 2	0,4	0,4	(0,0)
Multicap Croissance 2 *	1,6	1,4	(0,2)
Fonds créés en 2014	15,8	14,8	(1,0)
Averroes Finance 3	0,7	0,6	(0,0)
FIC 5	3,5	3,0	(0,5)
SPI *	5,8	4,4	(1,4)
FIT	1,6	1,5	(0,1)
FFI 4	15,0	15,1	0,1
FTA *	1,8	1,8	0,0
VDD *	0,8	0,8	0,0
Fonds créés en 2015	29,2	27,2	(1,9)
F3A *	0,7	0,7	0,0
FABS *	2,2	2,2	0,0
FFR *	0,4	0,4	0,0
SPI BEI	0,8	0,8	0,0
FDQ QP *	0,2	0,2	0,0
FDQ Edtech *	0,0	0,0	(0,0)
Fonds créés en 2016	4,3	4,3	(0,0)
PSIM *	2,2	2,3	0,0
P&C 3	0,8	0,0	(0,8)
Fonds Digital	1,1	1,1	0,0
FIEE	1,3	0,0	(1,3)
Fonds créés en 2017	5,4	3,4	(2,1)
Bpifrance Mezzanine I	3,1	5,1	2,0
Bpifrance Capital I	6,8	11,5	4,7
FNA 2 *	0,6	1,2	0,6
Définvest	0,6	1,0	0,4
Multicap Croissance 3 *	0,5	1,2	0,8
Fonds Build-up International *	0,5	1,5	1,0
Innobio 2	0,1	2,7	2,6
Fonds créés en 2018	12,2	24,3	12,1
FFI 5	-	4,3	4,3
Bpifrance Innovation 1	-	3,9	3,9
French Tech Seed *	-	0,3	0,3
Fonds créés en 2019	-	8,5	8,5

* Fonds gérés dans le cadre du programme PIA

Commissions de gestion (en millions d'euros)	Réel 31 décembre 2018	Réel 31 décembre 2019	Var. R. 2019 vs. R. 2018
FAA (FMEA)	4,6	4,2	(0,4)
FIR 4	1,4	1,2	(0,3)
FIR 1	7,5	6,2	(1,3)
FPMEI	2,4	3,1	0,6
FIR 2	1,9	0,9	(1,0)
INNOBIO	2,6	2,4	(0,3)
FSN - Ambition Numérique	3,6	2,3	(1,3)
FFI A	2,7	1,7	(1,0)
FNA *	1,9	1,7	(0,2)
Ecotechnologies *	2,1	3,4	1,2
FIC 2	1,0	0,8	(0,2)
FIC 3	0,8	0,4	(0,3)
AED	0,6	0,4	(0,2)
FIC 1	0,4	0,4	(0,0)
P & C 2	0,5	0,4	(0,1)
CROISSANCE RAIL	0,8	0,7	(0,0)
FMEA 2	0,9	0,8	(0,1)
FBIMR *	1,1	1,0	(0,1)
AEM	0,2	0,2	(0,0)
FSFE	0,6	0,6	0,0
FFI 3+	0,5	0,5	0,0
P & C	-	-	0,0
FFT 3	0,3	0,2	(0,1)
BOIS	0,3	0,3	(0,0)
FPCR 2000	0,2	0,1	(0,1)
FCIR	0,1	0,1	(0,0)
AE 1	0,0	0,0	(0,0)
Fonds BEI	-	-	0,0
Bioam C2	0,1	0,1	(0,0)
BIOAM	-	-	0,0
Averroes Finance 2	0,4	0,4	(0,0)
FFI B	1,1	1,0	(0,0)
FFI 2	5,3	8,8	3,6
FFFI 3	7,8	9,0	1,2
FdF PME	0,5	1,8	1,3
Autres fonds	54,1	55,0	1,0
TOTAL COMMISSIONS DE GESTION	121,1	137,5	16,5
Dont Commissions de gestion générées par les fonds PIA	26,0	24,4	(1,6)

Au 31 décembre 2019, les commissions de gestion s'élèvent à 137,5 M€ sur l'exercice contre 121,1 M€ au titre de l'exercice précédent. L'augmentation nette de 16,5 M€ des Commissions de gestion en 2019 par rapport à 2018 s'explique essentiellement par :

- Un effet « année pleine » des commissions de gestion prélevées sur les fonds levés en 2018 pour **+ 12,1 M€** (dont : Bpifrance Capital I pour +4,7 M€, Bpifrance Mezzanine I pour +2 M€ et Innobio 2 pour +2,6 M€). Cet effet est cependant partiellement compensé par l'effet « année pleine » de la liquidation en 2018 de FIEE et P&C3 dont l'activité a été transférée à Bpifrance Capital I pour **(2,1) M€** ;



- Et par une extension du périmètre de fonds pris en gestion par Bpifrance Investissement (Bpifrance Innovation I, FFI V, French Tech Seed) qui se traduit par une augmentation de **+8,5 M€** des commissions de gestion.

Fonds créés courant 2019	Taille (M€)	Date de création
French Tech Seed	100	mars-19
Bpifrance Innovation I	500	mars-19
FFI V	2 500	sept.-19
Total	3 100	

- Les commissions de gestion prélevées sur les autres fonds (fonds matures et fonds levés avant 2016) ont diminué de (2,0) M€ par rapport à l'exercice précédent :
 - Métier Fonds de fonds, une hausse de +3,9 M€ en lien avec la hausse des commissions variables de l'année sur les fonds FFI II, FFFI 3 et FPMEI liées aux plus-values encaissées par ces fonds ;
 - Métier Mid & Large Cap, une baisse nette de (3,0) M€ concentrée sur les fonds FAA et sur les fonds Mid Cap (FIC, FIC 2, FIC 3, FIC 4 et FIC 5) car l'assiette pour calculer la commission de gestion est basée sur le « stock » d'actifs du portefeuille qui se réduit chaque année avec les cessions opérées. La commission perçue au titre de la gestion du fonds SPI est également en baisse à la suite de la renégociation du taux avec le PIA. A l'inverse, la commission de gestion du fonds ETI 2020 est en hausse en lien avec l'augmentation du stock de sociétés en portefeuille sur l'année 2019 ;
 - Métier Small Cap, une baisse de (2,4) M€ qui s'explique par la maturité du portefeuille car l'assiette pour calculer la commission de gestion est basée sur le « stock » d'actifs du portefeuille qui se réduit chaque année avec les cessions opérées. A l'inverse, le Fonds de fonds PME perçoit une commission de gestion variable en hausse en raison des plus-values distribuées par le fonds FIC 2 ;
 - Métier Innovation, variation de (0,5) M€ au global sur ces fonds par rapport au réel 2018. Cette baisse s'explique principalement par l'effet « fin de période d'investissement » des principaux fonds du portefeuille (Innobio, FSN-PME Ambition Numérique, P&C 2, FBIMR...) et est partiellement compensée par l'augmentation de taille du fonds Ecotechnologies générant une hausse de l'assiette de calcul de la commission perçue ;

Analyse des charges de Bpifrance Investissement (exercice 2019)

Bpifrance Investissement P&L social (M€)	Réalisé 31 décembre 2018	Réalisé 31 décembre 2019	Var R. 2019 vs. R. 2018
Charges de personnel (hors participation)	83,9	100,7	16,8
Loyers (*)	10,2	12,2	2,0
MAD et prestations croisées dont :	7,5	11,9	4,4
- Bpifrance Financement	7,3	11,7	4,4
- BpiGroupe	0,2	0,2	0,0
Impôts et taxes dont :	2,5	2,8	0,3
- CVAE	2,2	2,5	0,3
- Autres	0,3	0,4	0,1
Amortissements	7,3	8,1	0,8
Autres charges d'exploitation	22,9	28,7	5,8
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	134,3	164,4	30,1

(*) frais de locaux selon la présentation budgétaire

Les charges d'exploitation de l'année 2019 s'établissent à 164,4 M€, en hausse par rapport à l'exercice précédent (+30,1 M€). L'écart porte principalement sur :

- Les charges de personnel pour +16,8 M€ ;
- Les loyers pour +2,0 M€ ;
- Les prestations croisées pour + 4,4 M€ ;
- Les amortissements pour +0,8 M€ (projets informatiques pour l'essentiel) ;

Les autres charges d'exploitation, qui rassemblent les prestations extérieures, les honoraires, les frais de déplacement et de représentation, les frais de publicité et de communication et les divers (frais matériels, coursiers, télécom, bases de données...), ressortent en hausse de +5,8 M€.



3.2.4.2. Le bilan de Bpifrance Investissement au 31 décembre 2019

Actif	31/12/2018	31/12/2019	Passif	31/12/2018	31/12/2019
Immo. Incorporelles	11,3	12,9	Capital	20,0	20,0
Immo. Corporelles	4,4	4,5	Réserves	25,5	28,1
Titres de participation	1,1	1,1	Résultat	18,7	15,8
Autres immo. Financières	1,4	1,4			
ACTIF IMMOBILISE	18,2	19,9	CAPITAUX PROPRES	64,2	63,9
			Provisions pour R&C	10,4	13,2
Créances diverses	24,9	36,9	Dettes fournisseurs	9,2	17,8
Disponibilités	0,8	1,7	Dettes diverses	40,8	41,9
Valeurs mobilières de placement	80,7	78,1			
ACTIF CIRCULANT	106,4	116,8	PASSIF CIRCULANT	50,1	59,7
TOTAL ACTIF	124,6	136,7	TOTAL PASSIF	124,6	136,7

Capitaux propres en M€	Solde au 31/12/2018	Affectation du résultat de 2018	Résultat distribué	Résultat 2019	Solde au 31/12/2019
Capital social	20,0				20,0
Réserve légale	2,0				2,0
Réserve statutaire	0,0				0,0
Réserves diverses	2,5				2,5
Report à nouveau	20,8	2,7			23,6
Provisions réglementées (1)	0,2			(0,2)	(0,0)
Résultat de l'exercice	18,7	(18,7)		15,8	15,8
Résultat distribué		16,0	(16,0)		0,0
TOTAL	64,2	0,0	(16,0)	15,6	63,9

(1) Dotation aux amortissements dérogatoires des logiciels

Le bilan de la société de gestion au 31 décembre est en hausse de +12,1 M€ par rapport à fin 2018. Les variations portent essentiellement sur :

- Une hausse des immobilisations incorporelles (acquisition de logiciels) pour +1,6 M€ ;
- Une hausse des actifs exigibles, qui s'explique par la hausse des créances liées aux facturations à établir vis-à-vis de Bpifrance Financement au titre des MAD et prestations croisées pour +4 M€ et des commissions de gestion variables (dont FFI 2, FFI 3 et Fonds de Fonds PME) pour +7 M€.

En 2019, la trésorerie disponible de la société demeure allouée pour l'essentiel aux OPCVM monétaires afin de limiter la charge financière liée aux taux négatifs des comptes courants.

3.2.4.3. Ratio règlementaire des fonds propres au 31 décembre 2019

Fonds propres de base (en millions d'euros)	31-déc-15	31-déc-16	31-déc-17	31-déc-18	31-déc-19
Capital social	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
Réserves	13,4	21,6	22,5	25,5	28,1
Résultat de l'exercice (*)	8,0	17,3	13,3	18,7	15,8
Distribution en N+1 au titre de N	-	(16,6)	(10,0)	(16,0)	
S/ Total 1	41,4	42,3	45,8	48,2	63,9
Immobilisations incorporelles (**)	6,6	8,1	9,5	11,3	12,9
Participations dans sociétés de gestion	0,4	0,4	0,4	0,4	0,0
S/ Total 2	7,0	8,5	9,9	11,7	12,9
TOTAL FONDS PROPRES RETRAITES	34,4	33,8	35,8	36,5	50,9
Frais généraux hors DAP	108,5	117,2	125,5	128,7	154,6
25% DES FRAIS GENERAUX	27,1	29,3	31,4	32,2	38,6
RATIO : FONDS PROPRES RETRAITES / QUOTE-PART FRAIS GENERAUX	1,27	1,15	1,14	1,13	1,32
EXCEDENT / INSUFFISANCE DE FONDS PROPRES	7,3	4,5	4,5	4,3	12,3

A la clôture de l'exercice 2019 existe un excédent de fonds propres de 12,3 M€ avant toute hypothèse de distribution au titre de l'exercice 2019.

3.2.5. Les perspectives pour 2020

3.2.5.1. Perspectives d'activité en 2020 par métier

a) Métier Mid & Large Cap

La direction du Capital Développement confortera son rôle d'investisseur stratégique en continuant à accompagner le développement des PME et ETI françaises tout en promouvant l'ancrage du capital et l'internationalisation des grands groupes. Les objectifs pour 2020 incluent notamment :

- Le renforcement de l'action en faveur du Mittelstand français dans une perspective de développement durable ;
- L'amplification du rôle de fonds souverain à travers notamment le lancement du fonds LAC 1 et le développement de nouveaux partenariats à l'international ;
- Le renforcement de l'action vers les secteurs prioritaires (TEE, santé ou encore éducation) et le maintien d'une discipline en termes d'investissement afin d'anticiper tout potentiel retournement de cycle.

b) Métier Small Cap (FPPME)

Les fonds PME de Bpifrance devraient connaître une stabilisation de leur activité en 2020, sur les investissements et une diminution sur les cessions après une année 2019 exceptionnelle.

Les équipes porteront leurs efforts sur :

- Les premières ouvertures de capital, les entreprises familiales et les croissances externes, axes prioritaires
- L'investissement dans les entreprises industrielles de la French Fab dans les territoires



- Les investissements **sur le segment « petits tickets » peu couvert par les investisseurs privés**
- Le travail du portefeuille avec des missions d'accompagnement, l'entrée de participations dans des accélérateurs nationaux (PME&ETI), Accélérateurs régionaux et Accélérateurs sectoriels.
- Le déploiement, grâce au positionnement différenciant de FPPME comme investisseur multi-spécialiste, des fonds en faveur des entreprises du secteur du Tourisme.

De la Transition Énergétique et Écologique, du Bois et Eco Construction renforcent ainsi le positionnement de Bpifrance en tant que banque du climat.

- Le défi de la croissance des participations à l'international : 17 % d'entre elles sont implantées à l'étranger et 40% exportatrices : objectif de les aider dans la mise en œuvre de leur stratégie à l'international.
- Projet de lancement du fonds OBSA
- Préparation du lancement du fonds successeur de bois 2

Pour ces opérations, Bpifrance Investissement continuera de privilégier toujours le co-investissement et s'assurera de la mise en œuvre et du suivi des indicateurs RSE et de bonne gouvernance dans nos participations.

FPPME veillera également à assurer une rotation satisfaisante de son portefeuille de participations dans une conjoncture qui reste propice aux cessions.

c) Métier Innovation

Pour 2020, les équipes d'investisseurs des Fonds de la Direction Innovation ont un objectif ambitieux d'investissement de 370 M€, en augmentation de 15% par rapport au budget 2019 à périmètre constant. Il est prévu le déploiement de deux nouveaux fonds en 2020 : Definnov et le fonds Tech & Touch.

Sur son activité de fonds direct en capital innovation, Bpifrance maintiendra en 2020 une part de marché autour de 6 % et continuera d'orienter son action vers la Deeptech en gardant l'objectif d'investissement de 300 M€ déployé sur 5 ans sur ce secteur.

- Le pôle Large Venture a un objectif d'investissement de 117 M€ en refinancement et en nouveaux investissements et dispose d'une enveloppe extra budgétaire de 50 M€ pour permettre des interventions exceptionnelles à l'instar de DBV en 2018.
- Le pôle Digital Venture a un objectif d'investissement de 40 M€, en hausse de 33% vs 2019, en cohérence avec le déploiement du fonds Ambition Numérique 2 (via Bpifrance Innovation I) et la montée en puissance du fonds d'amorçage F3A.
- Le pôle Patient Autonome a un objectif de 6 M€ d'investissement.
- Le pôle Science de la Vie a un objectif de 40 M€ d'investissement en croissance de +33% vs 2019.
- Le pôle Ecotechnologies a un objectif de 26 M€ en légère baisse vs 2019.
- Le pôle French Tech Accélération a un objectif de 7 M€, en légère croissance vs 2019.
- Le pôle Innovation Transverse a un objectif de 51 M€ d'investissement en augmentation significative vs l'activité 2019 lié à la montée en puissance de PSIM et du fonds French Tech Seed. De plus, ce pôle devrait mettre en œuvre le nouveau fonds Definnov dès 2020.
- Le pôle Industries culturelles et créatives a un objectif d'investissement de 33 M€, en très haute augmentation vs 2019 liée au déploiement du Fonds ICC / Tech & Touch. Ce nouveau fonds s'intègre au plan Touch, plan stratégique de Bpifrance à destination de ce secteur. Il est doté de 125 M€ (financé via le Programme Investissements d'Avenir), et a vocation à intervenir en amont des outils ICC actuels (Bpifrance Capital 1), de manière complémentaire, en finançant (1) des sociétés présentant un modèle d'innovation numérique technologique, d'usage ou de modèle économique (poche pressentie de 100 M€) et (2) toute entité d'investissement ayant pour objet d'investir principalement dans des sociétés dont l'activité s'exerce dans les ICC

(poche pressentie de 25 M€). Il investira des montants compris entre 0,3 M€ et 10 M€, en Seed, Série A et Série B

En 2020, Bpifrance Le Hub doit confirmer ses bons résultats de 2019 en accompagnant de nouvelles promotions de startups avec pour mission d'accélérer leur croissance et créer de la valeur pour Bpifrance aux côtés des investisseurs, les objectifs étant de confirmer la nouvelle approche de l'accompagnement déployée en 2019 avec plus de 50 startups-participations accélérées en 2020.

d) Métier Fonds de fonds

Le dynamisme de l'activité Fonds de fonds devrait se confirmer en 2020. En effet, les souscriptions attendues des fonds gérés devraient s'élever au total à près de 1 Md €. Le niveau élevé des distributions devrait également se maintenir en 2020 avec un montant prévisionnel de près de 624 M€.

- Montée en puissance des souscriptions : l'objectif de décisions de souscription (exprimé en montant d'autorisations d'engagement) pour l'année 2019 s'élève à 1 Md € pour l'activité de la Direction Fonds de fonds et atteint 17 M€ pour l'équipe Afrique et Méditerranée ;
- Le dynamisme des souscriptions prévues en 2020 qui s'inscrit par ailleurs via le Fonds FFI-V (constitué en 2019), devrait afficher un niveau élevé de souscriptions (majoritairement dans de nouveaux fonds), soit plus de 648 M€ au total sur l'année 2020 ;
- Le fonds successeur d'Averroès Finance III devrait être constitué au cours de l'exercice 2020.

Parallèlement, les fonds de fonds dont la gestion a été confiée à Bpifrance dans la cadre du PIA seront également déployés :

- Le fonds MC3, Fonds MultiCap Croissance N°3, devrait investir 110 M€ sur l'exercice ;
- Le fonds FNA 2, Fonds National d'Amorçage N°2 (Fonds successeur du Fonds National d'Amorçage), devrait investir 52 M€ sur l'exercice ;
- Le fonds FFR, fonds de fonds de Retournement, pourrait souscrire jusqu'à 14 M€ en 2020 ;
- Le fonds FFQP, Fond de Fonds Quartiers Prioritaires, pourrait souscrire jusqu'à 7 M€ dans un projet ;

Bpifrance poursuivra par ailleurs l'activité d'investissement pour le compte du groupe CDC au titre du FFD (fonds de fonds Digital créé en 2017) qui devrait souscrire dans 2 fonds pour un montant de 20 M€ environ.

Le Fonds de Fonds Growth (FFG) constitué en janvier 2020 notamment avec la CDC et des assureurs privés, devrait investir dans 4 fonds au cours de l'exercice 2020.

e) Métier Accompagnement

L'accompagnement poursuivra son déploiement en profondeur en 2020 dans le sillage des accélérateurs (objectif de 950 start-ups, PME et ETI accélérées, +26% vs. 2019). Plus de 35 programmes d'accélération devraient être lancés au cours de l'année pour accompagner par exemple des petites PME dans les territoires sur leurs enjeux de croissance ou encore les PME des filières industrielles. Deux thématiques seront particulièrement poussées : la transition des entreprises de la French Fab vers l'industrie du Futur, en lien avec les Régions et la transition climatique des entreprises tous secteurs via un dispositif déployé en partenariat avec l'ADEME.

En complément, une offre dédiée aux entreprises investies ou prospectes de Bpifrance Investissement sera déployée pour soutenir les équipes de capital développement en phase de due diligence comme post-investissement.

En termes de ressources, il est prévu le recrutement de 39 ETP (dont 33 sur Bpifrance Investissement) sur l'année pour soutenir la croissance attendue portant le nombre de collaborateurs/trices à environ 150.



3.2.6. Bpifrance, Investisseur responsable

Filiale de Bpifrance spécialisée dans le conseil en investissement direct et en fonds de fonds, Bpifrance Investissement est investi dans l'exercice de ces métiers de la mission d'intérêt général confiée à Bpifrance, et a fait siens les engagements de responsabilité sociétale et les priorités que celui-ci s'est fixées publiquement dans sa Charte RSE :

- Le développement de l'emploi, et plus particulièrement des jeunes
- La transition écologique et énergétique, et plus particulièrement l'optimisation de l'utilisation des ressources énergétiques
- La qualité de la gouvernance et du management, notamment en y promouvant l'intégration des femmes
- La promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Des engagements publics

Bpifrance est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) promus par l'ONU, en cohérence avec son adhésion aux valeurs du Groupe Caisse des Dépôts, actionnaire à 50 % de Bpifrance.

Acteur significatif de l'accompagnement et du financement des entreprises dans la transition écologique et énergétique tant en direct que par son soutien à des fonds dédiés, Bpifrance a également signé la Déclaration Mondiale sur le Changement climatique, les Engagements de Montréal et de Paris et la Financial Institutions' Declaration of Intent on Energy Efficiency, de la charte des investisseurs publics en faveur du climat, de la charte ACT et des Principes de Santiago.

Bpifrance s'est ainsi engagé, comme le Groupe Caisse des Dépôts, à mesurer l'empreinte carbone de son portefeuille coté et à en assurer le suivi en vue de la transition vers une économie bas carbone. Cette empreinte carbone est calculée annuellement.²

Bpifrance s'est par ailleurs engagé à ne plus investir - en direct ou via des fonds - dans les entreprises dont l'exposition de l'activité au charbon dépasse 10% du chiffre d'affaires.

Un seul investissement a été réalisé en 2016, en capital, pour un montant brut de 23,9M€, dans une entreprise productrice d'énergie, afin de l'accompagner dans sa transition vers un mix énergétique bas carbone.

Politique d'Investisseur responsable

Dans l'ensemble de ses décisions d'investissement, Bpifrance cherche à prendre systématiquement en compte les critères extra-financiers « ESG » (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) susceptibles d'avoir un impact sur ses investissements.

Sa démarche d'investissement responsable est définie en cohérence avec les référentiels internationaux et avec les pratiques proactives de la place d'une part, et, d'autre part, avec les orientations et les objectifs poursuivis par Bpifrance dans la mission d'intérêt général qui lui a été confiée. L'activité d'investissement participe à cette mission d'intérêt général en renforçant les fonds propres et en accompagnant le développement des TPE, PME et ETI, en participant au développement de l'économie dans un modèle durable tout en assurant une rentabilité financière en ligne avec les pratiques de marché des capitaux investis. La politique d'investisseur responsable est déployée dans son activité d'investissement direct comme dans celle de fonds de fonds.

- **Intégration de l'analyse ESG dans l'activité d'investissement direct**

En phase de due diligence, les équipes d'investissement réalisent un « état des lieux » ESG de l'entité à investir à partir de l'étude du dossier, avec l'aide d'un outil interne permettant d'identifier les enjeux ESG prioritaires en fonction de son secteur d'activité et de sa taille.

Cette phase permet d'identifier les risques ESG suffisamment importants pour ne pas investir et les enjeux pertinents au regard des caractéristiques de l'entreprise concernée, puis, sur la base d'un diagnostic partagé, de sensibiliser les dirigeants et susciter une démarche de progrès, en déterminant des actions d'améliorations en concertation avec l'entrepreneur.

Les enjeux identifiés feront ensuite l'objet d'un dialogue actionnarial et d'un suivi opérationnel des axes d'amélioration ESG identifiés, à travers le Conseil d'Administration potentiellement. L'analyse ainsi

² Cf § La Transition Ecologique et Energétique

conduite repose, en amont de l'investissement, sur une approche essentiellement qualitative et les informations qualitatives ou quantitatives publiées ou communiquées par l'entreprise, puis, pendant la période de détention, sur les informations publiées ou communiquées aux organes de gouvernance dans lesquels siège un représentant de Bpifrance.

L'outil interne d'aide à l'analyse ESG propose aux investisseurs, en fonction des effectifs et secteur d'activité de l'entreprise, les enjeux ESG hiérarchisés à examiner avec l'entreprise, puis, après collecte des données, évalue la prise en compte de ces enjeux, et permet de dégager des axes d'amélioration. Réalisée en interne, cette analyse peut être complétée, pour certains dossiers, par un audit plus complet, réalisé par un organisme externe.

Le résultat de l'analyse ESG – état des lieux, risques, démarche RSE et pratiques de l'entreprise, axes de progrès -est intégré dans le mémo d'investissement présenté au comité d'investissement et fait partie de l'appréciation portée sur l'entreprise. Il permet également de repérer des bonnes pratiques d'entreprises.

Les axes de progrès discutés et calibrés en concertation avec le dirigeant sont concrétisés par une « lettre de progrès », ou par une clause de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) intégrée au pacte d'actionnaires.

Dans un second temps, tout au long de la détention de la participation, l'évolution de l'entreprise sur ces enjeux ESG clés sera suivie dans le cadre d'un dialogue régulier avec Bpifrance Investissement, dans le cadre des organes de gouvernance auxquels participe un représentant de Bpifrance, ou de rencontres de suivi.

Enfin, Bpifrance diligente annuellement une enquête auprès des entreprises investies, sur leurs engagements, politiques, et pratiques en matière environnementale, sociale, sociétale et de gouvernance, qui constitue, outre une cartographie de la prise en compte des enjeux ESG par les entreprises du portefeuille du portefeuille, un vecteur de leur sensibilisation sur l'ensemble de ceux-ci.

Par ailleurs, les modules de formation des administrateurs représentant Bpifrance dans les instances de gouvernance des entreprises investies se sont poursuivies en 2019, dans le cadre des sessions Institut Français des Administrateurs, en liaison avec la direction juridique investissement, et la participation au comité de pilotage de l'APIA³ -intervenant également sur Bpifrance Inno Génération- a abouti à l'organisation d'un évènement en commun, portant notamment sur le rôle des administrateurs dans la RSE.

- **Intégration de l'analyse ESG dans l'activité Fonds de fonds**

Bpifrance Investissement engage avec chaque société de gestion une concertation, en vue de faire connaître et partager son engagement, de sensibiliser et d'emporter l'adhésion. Avant l'investissement, elle envoie un questionnaire ESG dans le « diligence pack ».

Critères de l'analyse ESG

- dans l'activité d'investissement direct dans les entreprises

L'analyse ESG peut être menée avec l'aide d'un outil permettant d'identifier les enjeux ESG pertinents en fonction du méga secteur d'activité et de la taille de l'entreprise, et complétée, pour certains dossiers, par un audit externe. Elle s'articule autour des quatre priorités de la Charte du Développement Durable de Bpifrance et de quatre thèmes répartis sur quatorze questions :

³ **Administrateurs Indépendants**



Gouvernance	Capital Humain	Environnement	Parties Prenantes
<ul style="list-style-type: none">• Transparence et équilibre• Anticipation	<ul style="list-style-type: none">• Emploi et politique sociale• Gestion des emplois et compétences• Diversité et égalité des chances• Bien-être au travail• Climat et dialogue social	<ul style="list-style-type: none">• Politique environnementale et système de management• Energie et gaz à effets de serre• Intrants et Déchets• Maîtrise des autres impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none">• Relations pérennes et éthiques avec les fournisseurs• Qualité et satisfaction des clients• Relations avec les autres parties prenantes externes

- dans l'activité Fonds de fonds

Le questionnaire ESG du due diligence pack porte d'une part sur la société de gestion et sa propre politique de RSE en tant qu'entreprise, d'autre part sur la prise en compte des critères ESG dans son métier d'investisseur.

Informations utilisées pour l'analyse ESG

- dans l'activité d'investissement direct dans les entreprises

L'analyse ESG des entreprises repose sur les données communiquées volontairement par celles-ci, publiées ou non.

- dans l'activité Fonds de fonds

Les réponses au questionnaire ESG du « due diligence pack » sont communiquées par la société de gestion. Pendant la durée de vie du fonds, Bpifrance Investissement encourage ses sociétés de gestion partenaires à adopter à leur tour une démarche d'intégration de critères ESG dans leurs analyses des investissements au titre des fonds souscrits par Bpifrance Investissement. Les sociétés de gestion doivent fournir un reporting annuel sur ces sujets, qui porte sur leurs pratiques en tant qu'entreprise, et dans leur métier d'investisseur, ainsi que sur les entreprises investies par les fonds souscrits par Bpifrance.

Enquête annuelle ESG

Bpifrance diligente annuellement une enquête auprès des entreprises de son portefeuille et auprès des gestionnaires des fonds investis. Les résultats de cette enquête sont analysés par la direction du développement durable et de la RSE et présentés et discutés avec les équipes d'investissement.

Le questionnaire de l'enquête porte sur tous les piliers de l'ESG, et intègre notamment des questions sur les impacts du changement climatique sur les activités de l'entreprise. Il a été revu et enrichi, dans le cadre d'un groupe de travail constitué sous l'impulsion de la commission ESG de France Invest, et administré par les quatre membres de ce groupe auprès des fonds et entreprises investis. Ce nouveau questionnaire est recommandé par France Invest dans le cadre des démarches ESG avancées.

Quelques résultats agrégés :

- dans l'activité d'investissement direct dans les entreprises

255 entreprises ont répondu à l'enquête annuelle

- 105 sur 244 d'entre elles, soit 43%, ont déclaré avoir une politique RSE, et 94 sur 237, soit près de 40% des répondants, disent que la thématique RSE est examinée de manière formelle au moins une fois par an avec des membres du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration / de Surveillance
- 101 sur 239 (plus de 42%) disent avoir formalisé un code éthique et 32,8% un code de conduite
- 99 sur 249 ont une politique environnementale formalisée, qui inclut, pour 36 d'entre eux une politique formalisée de réduction des gaz à effet de serre (engagements et objectifs)
- 32 sur 245 déclarent avoir déjà réalisé une évaluation de leur empreinte carbone
- 98 sur 247 ont mis en place un plan d'actions pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre

- 24 sur 244 (10%) ont évalué l'exposition de l'entreprise aux risques physiques du changement climatique (événements climatiques extrêmes, réchauffement climatique, hausse du niveau de la mer, etc.)
- 30 sur 246 (12,2%) ont évalué l'exposition de l'entreprise aux risques de transition du changement climatique été (évolutions réglementaires, nouvelles tendances de marchés, problématiques technologiques, enjeux de réputation)
- 57 sur 245 ont identifié les principaux risques liés aux matières premières dans leur chaîne de valeur.

Ces 255 entreprises sont investies :

- Pour 51 d'entre elles en Mid-Large cap
- Pour 139, par le pôle Fonds Propres PME
- Pour 65 par les fonds Innovation

- dans l'activité Fonds de fonds

92 sociétés de gestion et entreprises investies par elles ont répondu en 2019 à l'enquête annuelle ESG réalisée par Bpifrance. Sur ces 92 répondantes :

- seules 15 d'entre elles n'ont pas de politique ESG ; pour 60 d'entre elle, cette politique est formalisée, et pour 17 autres, la politique ESG est documentée, et en cours de formalisation
- 81 ont des politiques d'exclusion
- 47 sont signataires des PRI
- 59 mènent une évaluation matérielle des risques et enjeux ESG avant d'investir,
- 61 intègrent systématiquement une analyse ESG dans leurs mémos d'investissement, et 26 évaluent les risques et/ou opportunités associés au changement climatique
- 66 cherchent à identifier les actions ESG prioritaires à mettre en place après investissement et 60 intègrent généralement des clauses ESG dans leurs pactes d'actionnaires
- 69 ont au moins une personne en charge de la mise en œuvre de la démarche ESG et 51 ont mis en place un système de collecte des données ESG
- 20 engagent avec leurs pairs, ou à travers d'autres organisations, à comprendre et répondre aux risques et opportunités liés au changement climatique
- 29 collaborent ou accompagnent les entreprises de leur portefeuille pour s'assurer qu'elles identifient et gèrent les risques et opportunités du changement climatique (financiers, opérationnels, commerciaux, réputationnels...)
- 36 ont au moins un membre indépendant dans leur organe de gouvernance, et 35 au moins une femme.

884 entreprises investies par les fonds investis par Bpifrance ont également répondu à l'enquête annuelle ESG.

- 189 sur 610 d'entre elles, soit 31%, ont déclaré avoir une politique RSE, mais 304 sur 718 disent que la thématique RSE est examinée de manière formelle au moins une fois par an avec des membres du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration / de Surveillance
- 195 sur 584 (33%) disent avoir formalisé un code éthique ou de conduite
- 138 sur 198 ont une politique environnementale formalisée, qui inclut, pour 125 d'entre eux une politique formalisée de réduction des gaz à effet de serre (engagements et objectifs)
- 42 sur 662 déclarent avoir déjà réalisé une évaluation de leur empreinte carbone
- 199 sur 747 ont mis en place un plan d'actions pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre
- 35 sur 726 (moins de 5%) seulement ont évalué l'exposition de l'entreprise aux risques physiques du changement climatique (événements climatiques extrêmes, réchauffement climatique, hausse du niveau de la mer, etc.)
- 47 sur 717 (6,6% seulement) ont évalué l'exposition de l'entreprise aux risques de transition du changement climatique été (évolutions réglementaires, nouvelles tendances de marchés, problématiques technologiques, enjeux de réputation)
- 59 sur 729 ont identifié les principaux risques liés aux matières premières dans leur chaîne de valeur

Prise en compte de la RSE dans les activités de financement

Une analyse simplifiée, en 11 questions, des pratiques ESG de l'entreprise, est prévue pour les dossiers de crédit ou d'accompagnement à l'innovation au-delà de certains seuils.



Ces questions portent sur :

- Pour les sujets environnementaux : la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation des ressources naturelles et la mise en œuvre de l'écoconception, la pollution et les déchets
- Les sujets sociaux : l'évolution du nombre d'emplois (dont ceux de moins de 25 ans), la qualité des emplois, la santé et la sécurité au travail, le dialogue et le climat social et la gestion des ressources humaines
- Les sujets sociétaux : la transparence et la loyauté des pratiques, l'insertion dans le territoire
- La gouvernance de l'entreprise.

Les pratiques fiscales, comme le respect des droits de l'homme, sont examinés dans le cadre normal d'une étude de financement lorsque ces sujets s'avèrent pertinents.

L'analyse RSE de l'entreprise consiste souvent, pour le chargé d'affaires, à formaliser des points souvent abordés dans l'étude d'une demande de crédit, sans peser sur sa nécessaire agilité opérationnelle.

Ce dispositif d'évaluation RSE a été intégré à l'outil d'étude et aide à la décision, en vue, d'une part, de simplifier le processus en phase opérationnelle, d'autre part, d'évaluer la prise en compte des enjeux par l'entreprise sur une échelle de 1 à 4, afin de compléter l'information nécessaire à la prise de décision.

Cette intégration permettra d'enrichir et préciser la connaissance des pratiques des entreprises sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance, d'enrichir l'offre le cas échéant pour mieux répondre aux besoins décelés.

3.2.7. Autres informations

3.2.7.1. Périmètre du groupe, filiales et participations

Au 31 décembre 2019, Bpifrance Investissement ne détient ni filiale, ni participation.

3.2.7.2. Rémunérations des administrateurs et du Président

- *Rémunérations des administrateurs*

Au cours de l'exercice 2019, les administrateurs de Bpifrance Investissement n'ont pas été rémunérés pour leur participation aux réunions du conseil d'administration de la société.

- *Rémunération du Président*

Le Président ne perçoit aucune rémunération au titre de son mandat de Président de Bpifrance Investissement.

3.2.7.3. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

Le président de la société propose d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019 de la manière suivante :

	Euros
Bénéfice de l'exercice à répartir	15 800 353,92
Report à nouveau	23 554 968,24
Soit un solde disponible de	39 355 322,16
Dotations à la réserve légale	-
	0,00
Soit un bénéfice distribuable de	39 355 322,16
<i>Distribution d'un dividende de 4 € par action</i>	(8 000 000,0)
Dotations aux autres réserves	-
Dotations au report à nouveau	7 800 353,92
Total du report à nouveau après affectation du résultat	31 355 322,16

Cette proposition d'affectation du résultat a été validée par le conseil d'administration de la société le 12 mars 2020.

3.2.7.4. Délais de paiement des fournisseurs et des clients

Le poste des dettes fournisseurs s'élève au 31 décembre 2019 à 17 804 167,65 euros.

Le poste des créances clients s'élève au 31 décembre 2019 à 32 284 657,64 euros.

Le solde du compte fournisseurs s'élève au 31 décembre 2019 à 71 219,27 euros. Ce solde est analysé en fonction des échéances de la dette dans le tableau qui suit :

FACTURES RECUES ET EMISES NON REGLEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU

	Article D 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 61 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 61 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
A - Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	4					6	4					29
Montant total des factures concernées HT	8 513	15 458	37 472			52 929	73 634			1 383 917	274 396	1 658 313
% du montant total des achats HT de l'exercice												
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice							0,04%			0,76%	0,15%	0,91%
B - Factures exclues du A relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues	0											
C - Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retard de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <input type="checkbox"/> Délais légaux :						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : <input type="checkbox"/> Délais légaux :					

3.2.7.5. Charges non déductibles fiscalement

Les charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du Code général des impôts) engagées par Bpifrance Investissement au cours de l'année 2019 s'élèvent à 335 152 euros. Le montant de l'impôt correspondant supporté est de 103 897 euros.

3.2.7.6. Conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler qu'une convention a été conclue au cours de l'exercice écoulé entre la société, son associé unique (Bpifrance Participations) et la Caisse des Dépôts. Il s'agit d'un contrat intragroupe de services

d'intermédiation financière. Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration de la société en tant que convention réglementée le 30 juillet 2019.

Les principaux termes et conditions de ce contrat sont décrits dans le rapport spécial du commissaire aux comptes de Bpifrance Investissement sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce (cf. paragraphe 7).

3.2.7.7. Activités en matière de recherche et développement

Bpifrance Investissement n'exerce pas d'activité en matière de recherche et développement.

3.2.7.8. Contrôleurs légaux des comptes

- Commissaire aux comptes titulaire

PwC Audit
Représenté par Lionel Lepetit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles.

Le mandat de commissaire aux comptes titulaire du Cabinet PwC Audit a été renouvelé par décision de l'associé unique de la société en date du 15 mai 2019, pour une durée de six exercices. Son mandat expirera à l'issue de la décision de l'associé unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

3.3. Le dispositif de contrôle interne et la gestion des risques

Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) comme société de gestion de portefeuille, Bpifrance Investissement est soumis à l'ensemble des dispositions du Code monétaire et financier encadrant les sociétés de gestion.

La société est en particulier agréée au titre de la directive 2011/61/UE dite « **Directive AIFM** ».

En outre, le dispositif de Mécanisme de Supervision Unique (MSU) par la Banque Centrale Européenne (BCE) s'applique au groupe Bpifrance (depuis le 4 novembre 2014), et donc couvre également Bpifrance Investissement.

3.3.1. L'organisation et le fonctionnement du contrôle interne de Bpifrance Investissement

Le dispositif de contrôle interne du groupe Bpifrance s'articule autour d'un ensemble de moyens, de procédures, de fonctions et d'actions adaptés aux caractéristiques du groupe et de chacune de ses filiales, dont en particulier Bpifrance Investissement.

Ce dispositif, qui contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des traitements et à l'utilisation efficiente des ressources de Bpifrance Investissement, permet de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs auxquels l'établissement doit faire face, qu'ils soient de contreparties, de marché, opérationnels, financiers ou de non-conformité.

Sa définition, sa mise en œuvre et sa surveillance sont de la responsabilité de la direction générale, sous la supervision du conseil d'administration.

Le dispositif de contrôle interne de Bpifrance Investissement s'appuie notamment sur trois Directions :

- La **Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent (DCCP)**, en charge du dispositif de



conformité et de contrôle permanent. Son directeur est également le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de la société de gestion Bpifrance Investissement.

Cette direction pilote les procédures, systèmes et contrôles mis en œuvre par l'établissement pour garantir la conformité de ses opérations, aux lois, règlements et règles de place en matière de réglementation bancaire et financière. Elle est en charge en particulier de la mise en place de dispositifs en matière de Lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LCBFT) et de lutte contre la corruption.

Directement rattaché hiérarchiquement au Directeur général de Bpifrance, le directeur de la DCCP rend compte tous les trimestres au conseil d'administration via notamment le comité d'audit et des risques de Bpifrance Participations⁴ (comité spécialisé du conseil d'administration). Participant au comité interne de gestion des risques, la DCCP rend compte également à la Direction générale de Bpifrance en animant en outre le comité de contrôle interne groupe dédié aux échanges en matière de contrôle interne (contrôle permanent et contrôle périodique) et conformité.

- **La Direction des Risques.**

La mission de la Direction des Risques consiste à mettre en œuvre la stratégie du groupe en matière de suivi et de gestion des risques. Elle veille à ce que le dispositif des risques soit efficace et que le niveau des risques pris soit cohérent avec les orientations du groupe.

Au sein de Bpifrance Investissement, la gestion des risques s'effectue dans le respect des normes et réglementations européennes applicables. Le conseil d'administration de Bpifrance Investissement fixe les orientations stratégiques, et l'appétence au risque de Bpifrance Investissement, à partir desquels chacune des lignes métiers décline ses priorités d'action et le dispositif de gestion des risques associé sous la supervision de la Direction des Risques du groupe Bpifrance. Ces fondamentaux sont déclinés notamment dans la Politique de Gestion des Risques groupe.

La gouvernance de la maîtrise des risques au sein de Bpifrance Investissement est assurée principalement au travers de trois types d'instances : le conseil d'administration, les comités des risques du conseil d'administration et le Comité de Gestion des Risques.

Le descriptif de la comitologie associée au suivi des risques de Bpifrance (indiquant leur objet et leur fréquence) est développé dans la Politique de Gestion des Risques du groupe et les rapports annuels des sociétés concernées.

- Un dispositif de contrôle périodique, assuré par l'Inspection Générale - Audit de Bpifrance (IGA), couvre l'ensemble des activités et des sociétés du Groupe Bpifrance, filiales comprises. S'inscrivant dans le cadre de la Charte d'audit, l'IGA a pour fonction d'identifier les grandes zones de risques, en particulier en exerçant son rôle de contrôle des dispositifs de contrôle permanent et de conformité, et de proposer la mise en œuvre de plans de remédiation grâce aux recommandations qu'elle formule, notamment au Contrôle Permanent, et dont elle accompagne la mise en œuvre. Sans participer à la gestion du dispositif de contrôle interne, elle en suit le déploiement et participe, au travers des missions d'audit conduites, à la maîtrise des risques. Selon la charte d'audit, l'IGA a vocation à coordonner les missions d'audit externes.

- **Le Contrôle Permanent**

⁴ Ce comité couvrant tant Bpifrance Participations que sa filiale Bpifrance Investissement

Le contrôle permanent de premier niveau désigne l'ensemble des contrôles opérationnels réalisés par l'ensemble des directions opérationnelles de Bpifrance. Le contrôle permanent de premier niveau constitue le socle indispensable et essentiel du dispositif de contrôle. Ainsi, chaque collaborateur, dans le cadre de l'autocontrôle, participe au dispositif de contrôle permanent de premier niveau de Bpifrance, en s'appuyant sur des contrôles intégrés aux procédures opérationnelles et sur des contrôles automatisés dans le traitement continu des opérations.

Chaque responsable hiérarchique, responsable de l'ensemble des risques liés au périmètre dont il a la charge, doit s'assurer du respect des procédures par ses collaborateurs. En fonction de l'évolution de l'activité, de la réglementation, des normes professionnelles ou des processus de traitement, il fait évoluer ces procédures en y intégrant de nouveaux contrôles adaptés. Si besoin et autant que nécessaire, ces contrôles de premier niveau sont définis en collaboration avec la DCCP qui vient en appui des métiers dans la définition de ces contrôles essentiels.

Les contrôles de premier niveau permettent notamment de s'assurer :

- du respect des procédures de traitement et le cas échéant des règlements des fonds de l'ensemble des opérations et de leur conformité ;
- de la justification des opérations enregistrées dans les systèmes de gestion et in fine dans la comptabilité de Bpifrance Investissement et/ou de Bpifrance Participations et/ou des véhicules et fonds gérés et/ou conseillés par Bpifrance Investissement.

Ces contrôles sont définis dans les processus opérationnels comme des points obligatoires dans le cadre normal des opérations.

Le contrôle permanent de deuxième niveau est exercé par une fonction indépendante des fonctions opérationnelles, la DCCP et en particulier par l'équipe RCCI.

Ainsi, le RCCI réalise des contrôles de second niveau (a posteriori) qui couvrent l'ensemble des processus métiers clefs de Bpifrance Investissement afin de s'assurer en particulier du correct respect des procédures et instructions internes applicables (sur la base d'échantillons d'opérations) ;

L'ensemble des contrôles permanents mis en œuvre par le RCCI sont définis dans un plan de contrôle annuel. Ce plan de contrôle annuel, articulé autour des différents processus métier clefs de Bpifrance Investissement, définit, selon sur une approche par les risques, les différents contrôles à effectuer sur l'année et leur fréquence. Il est établi en collaboration avec les directions opérationnelles contrôlées. Ce plan est validé par la direction générale de Bpifrance Investissement en comité de contrôle interne groupe et par le comité d'audit et des risques (émanation du conseil d'administration) puis mis en œuvre par la DCCP.

Il fait l'objet d'un suivi trimestriel formalisé. Ce suivi met en évidence l'évolution des résultats des évaluations régulières réalisées par les équipes de contrôle permanent et le cas échéant, permet d'alerter la gouvernance sur les zones de risques relevées et les plans d'actions définis pour y remédier. Ce plan faisait l'objet de 76 contrôles sur 2019 représentant 127 évaluations dont plus de 63% ont donné lieu à des conclusions satisfaisantes ou acceptables.

● **La DCCP est en charge de la fonction conformité**

A ce titre, elle établit et pilote la politique de conformité, document fondateur en la matière. Elle exerce ainsi un vrai rôle de conseil auprès des opérationnels, généralement en amont des opérations : elle est consultée en matière de gestion des conflits d'intérêts, en matière de partage d'informations, d'opérations éligibles ou non dans les fonds... ; elle délivre en outre des avis de conformité en matière de nouveaux produits, services ou activités ; joue un rôle clef en matière de droit d'alerte, de protection de données personnelles ou lorsque des activités dites essentielles sont externalisées.



Elle est le garant de la mise en place de règles internes relatives à l'éthique et la déontologie. Elle pilote le dispositif en matière de LCBFT, de lutte contre la fraude, contre la corruption et s'assure du respect des règles en matière d'embargos. A ce titre, elle intervient dans les définitions des dispositifs et dans l'analyse des opérations/situations au cas par cas.

La DCCP pilote également la réalisation et la mise à jour par les métiers des cartographies de risques opérationnels et de risques de non-conformité inhérents à l'ensemble des activités de Bpifrance Investissement et de Bpifrance Participations ; elle est, en outre, en charge du dispositif de déclaration et de suivi des incidents de risques opérationnels et de non-conformité.

Il convient également de noter que le *Data Protection Officer* (DPO) fait partie de la DCCP, qui pilote la mise en conformité au RGPD.

Enfin, elle est l'interlocuteur privilégié de l'AMF et, des autres régulateurs dès lors qu'il s'agit de (i) lutte contre la corruption, (ii) lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, (iii) risques opérationnels et (iv) protection des données à caractère personnel.

• Le Contrôle Périodique

Le fonctionnement de l'Inspection Générale - Audit (IGA), en charge du contrôle périodique du Groupe Bpifrance, et en particulier du contrôle périodique de Bpifrance Investissement s'inscrit dans le cadre d'une charte d'audit, validée par le conseil d'administration du 25 septembre 2015. Cette charte décrit la finalité, les pouvoirs, les responsabilités et l'organisation de l'IGA ainsi que les règles générales applicables au Contrôle périodique. Elle est établie par référence à l'arrêté du 3 novembre 2014 et aux normes professionnelles d'audit interne telles que définies par l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI).

Le plan d'audit annuel Bpifrance Investissement s'inscrit dans un cycle d'audit trisannuel. Il est établi sur la base d'une évaluation du niveau de risque de chaque objet auditable dans le périmètre Bpifrance Investissement. La fréquence des missions sur un objet résulte du croisement entre impact des risques identifiés et leur probabilité d'occurrence. Ce plan est complété par des missions transverses réalisées à l'échelle du Groupe.

Le plan d'audit annuel est validé par le Directeur Général et le comité des risques, qui rapporte au Conseil d'Administration.

Les méthodologies d'audit sont référencées selon des étapes-clés décrites et planifiées précisément, du diagnostic préalable à l'élaboration des constats et recommandations, sur la base de contrôles réalisés sur pièces et/ou sur place. Les missions d'audit sont fondées sur une analyse ex ante approfondie des risques, conformément aux stipulations de l'arrêté du 3 novembre 2014.

Un rapport éventuellement assorti d'une liste de recommandations conclut chaque mission. Celles-ci sont gérées grâce à un outil dédié qui permet, via un Workflow intégrant les audits, le suivi de leur réalisation complète et des reportings qualifiés. Les missions sont cotées selon 4 niveaux (satisfaisant, acceptable, perfectible et insuffisant) correspondant à la nature et à la densité des risques détectés. Les recommandations sont cotées Standard, Majeur ou Critique en fonction d'une criticité croissante. Les délais de mise en œuvre ne peuvent excéder 12 mois, quelle que soit la criticité.

Les recommandations sont mises en œuvre par les unités auditées, sous la responsabilité de leur Management. Celui-ci déclare au fil de l'eau à l'IGA leur niveau d'avancement et doit pouvoir justifier de leur complète réalisation. L'IGA réalise un suivi mensuel du niveau d'implémentation des recommandations.

Une mission n'est clôturée que lorsque l'intégralité de ses recommandations a été mise en œuvre.

L'IGA rend compte à l'organe exécutif et délibérant de Bpifrance Investissement de la réalisation du plan d'audit, des conclusions des vérifications réalisées et de la mise en œuvre des recommandations.

En 2019, et dans le cadre du plan d'audit, l'Inspection Générale – Audit a réalisé plusieurs missions portant sur tout ou partie de Directions du siège ou du réseau et sur des thématiques transversales. Il s'agissait de vérifier le niveau de maîtrise des risques pour tout ou partie de leurs activités. Ces missions ont pour objectifs d'analyser l'ensemble des risques portés et d'apprécier la solidité des dispositifs de maîtrise qui sont en place pour y faire face. Les missions réalisées ont notamment porté sur : le processus d'investissement, les investissements en capital innovation, la revue des prescriptions du règlement général AMF, l'analyse d'un prestataire de Services Essentiels Externalisés (PSEE), la gouvernance des SI et la sécurité des échanges informatiques, la gestion des risques de marché, le contrôle de gestion et le processus budgétaire, les reportings réglementaires, la conformité réglementaire ou encore la revue du Plan d'Urgence et de Poursuite d'Activité (PUPA).

L'IGA réalise mensuellement le suivi des recommandations émises par ses propres missions, ainsi que celles émises par les missions réalisées par les corps de contrôle externes. Ce suivi a permis de maîtriser le stock de recommandations (dont 10% sont cotées « Majeur » au 31/12/2019, hors missions externes). Les risques opérationnels (70%) et de gouvernance (20%) sont les plus représentés dans les recommandations émises.

• **La synthèse annuelle sur l'évolution du dispositif**

Le dispositif de Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) de la société de gestion fait l'objet, depuis cette année, d'un rapport annuel dédié au sujet, rapport validé par le conseil d'administration et transmis à l'AMF.

En 2019, la DCCP a continué de renforcer son dispositif de lutte contre la corruption et a obtenu pour la première fois la certification à la norme ISO 37001 sans aucune réserve.

En outre, dans le cadre du développement des activités de Bpifrance, la DCCP a obtenu l'extension d'agrément de Bpifrance Investissement auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vue de pouvoir (i) gérer des fonds de créances et de prêts et (ii) de pouvoir utiliser l'effet de levier. Elle a également accompagné l'intégration de l'activité de Capital Développement International (ex CDCIC filiale de la CDC) notamment avec la mise à jour des procédures, la formation des équipes au dispositif déontologique, le déploiement de contrôles permanents et l'intégration à la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité.

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, la charte de contrôle interne et le corpus documentaire en matière de conformité, de droit d'alerte, de gestion des conflits d'intérêts, lutte contre la corruption, de cadeaux et autres avantages, de transactions personnelles, conformité aux sanctions économiques ont été renforcés par des mises à jour ou de nouvelles publications.

D'autre part, la fonction de contrôle permanent de 2^e niveau a continué de renforcer ses actions en ajoutant 7 contrôles supplémentaires portant par exemple sur la conformité des déclarations de soupçon ou sur le RGPD et en annualisant la fréquence d'occurrences de certains contrôles pour réaliser 127 occurrences contre 126 en 2018, ce qui traduit une volonté de meilleure maîtrise des risques et une couverture plus complète des activités et processus opérationnels par la DCCP.

Ces contrôles ont porté notamment sur le respect des procédures, la gestion et la conformité des opérations d'investissement et d'enregistrement comptable, la qualité des données, la formalisation des contrôles de premier niveau, le respect de la confidentialité des processus de gestion et de la sécurité des traitements.

• **Les perspectives 2020**



Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent

En 2020, la DCCP poursuivra ses actions visant à promouvoir la culture du contrôle interne et de conformité.

En particulier s'agissant de l'année à venir les actions de sensibilisation/formation de toutes les équipes Front de Bpifrance Investissement seront renforcées notamment dans le cadre du projet Lac d'Argent, et suite à la Directive MAR renforçant les obligations en matière de prévention des délits d'initiés.

En outre, elle travaillera à la mise en conformité au regard des guidelines de l'EBA sur l'externalisation des activités. Par ailleurs, dans la suite des travaux réalisés en 2019 sur Bpifrance Financement, elle œuvrera sur la digitalisation des diligences KYC de manière à renforcer le dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Enfin, la DCCP travaillera sur l'extension d'agrément de Bpifrance Investissement auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vue de pouvoir intervenir comme société de gestion d'un FCPR destiné à des investisseurs non professionnels et veillera au lancement sur le premiers semestre 2020 au Fonds de Fonds ouvert au Retail (grande innovation à venir).

Inspection Générale – Audit

Le plan d'audit de l'Inspection Générale - Audit prévoit en 2020 la réalisation de missions qui concerneront des sujets dédiés aux activités de Bpifrance investissement et des sujets de nature transversale, notamment d'ordre réglementaire. Sont également prévus des audits de grandes fonctions métier (Direction financière investissement) ou support (fonction fiscalité) ou encore de la gouvernance des risques. Ce plan poursuit donc la couverture des risques dans le cadre du cycle triennal pour Bpifrance investissement.

Parallèlement, l'action volontariste en matière de suivi des recommandations sera poursuivie de manière à déployer tous les plans d'action de manière efficace.

4. PROJET DES DECISIONS SOUMISES A L'ASSOCIE UNIQUE

- **Première décision** (approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que sur les comptes dudit exercice, et du rapport du commissaire aux comptes sur l'accomplissement de sa mission au cours du même exercice, approuve les comptes dudit exercice, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et desquels il résulte un bénéfice de 15 800 353,92 euros.

Il prend acte que les charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du Code général des impôts) engagées par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élèvent à 335 152 euros. Le montant de l'impôt correspondant supporté est de 103 897 euros.

Il donne quitus aux dirigeants et membres du Conseil d'administration pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

- **Deuxième décision** (affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'associé unique, constatant que le bénéfice s'élève à 15 800 353,92 euros, approuve la proposition du Président et décide de l'affecter comme suit :

	Euros
Bénéfice de l'exercice à répartir	15 800 353,92
Report à nouveau	23 554 968,24
Soit un solde disponible de	39 355 322,16
Dotation à la réserve légale	-
	0,00
Soit un bénéfice distribuable de	39 355 322,16
<i>Distribution d'un dividende de 4 € par action</i>	(8 000 000,0)
Dotation aux autres réserves	-
Dotation au report à nouveau	7 800 353,92
Total du report à nouveau après affectation du résultat	31 355 322,16

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes au titre des trois derniers exercices s'établissaient ainsi :

Exercice	Nominal	Nombre d'actions	Dividende net par action
2016	10 €	2 000 000 actions	8,28 €
2017	10 €	2 000 000 actions	5 €
2018	10 €	2 000 000 actions	8 €

- **Troisième décision** (approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce)

L'associé unique rappelle qu'une convention, visée aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, a été conclue au cours de l'exercice écoulé entre la société, l'associé unique (Bpifrance Participations) et la Caisse des Dépôts. Il s'agit d'un contrat intragroupe de services d'intermédiation financière en date du 30 juillet 2019.

Il approuve le rapport spécial établi par le Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

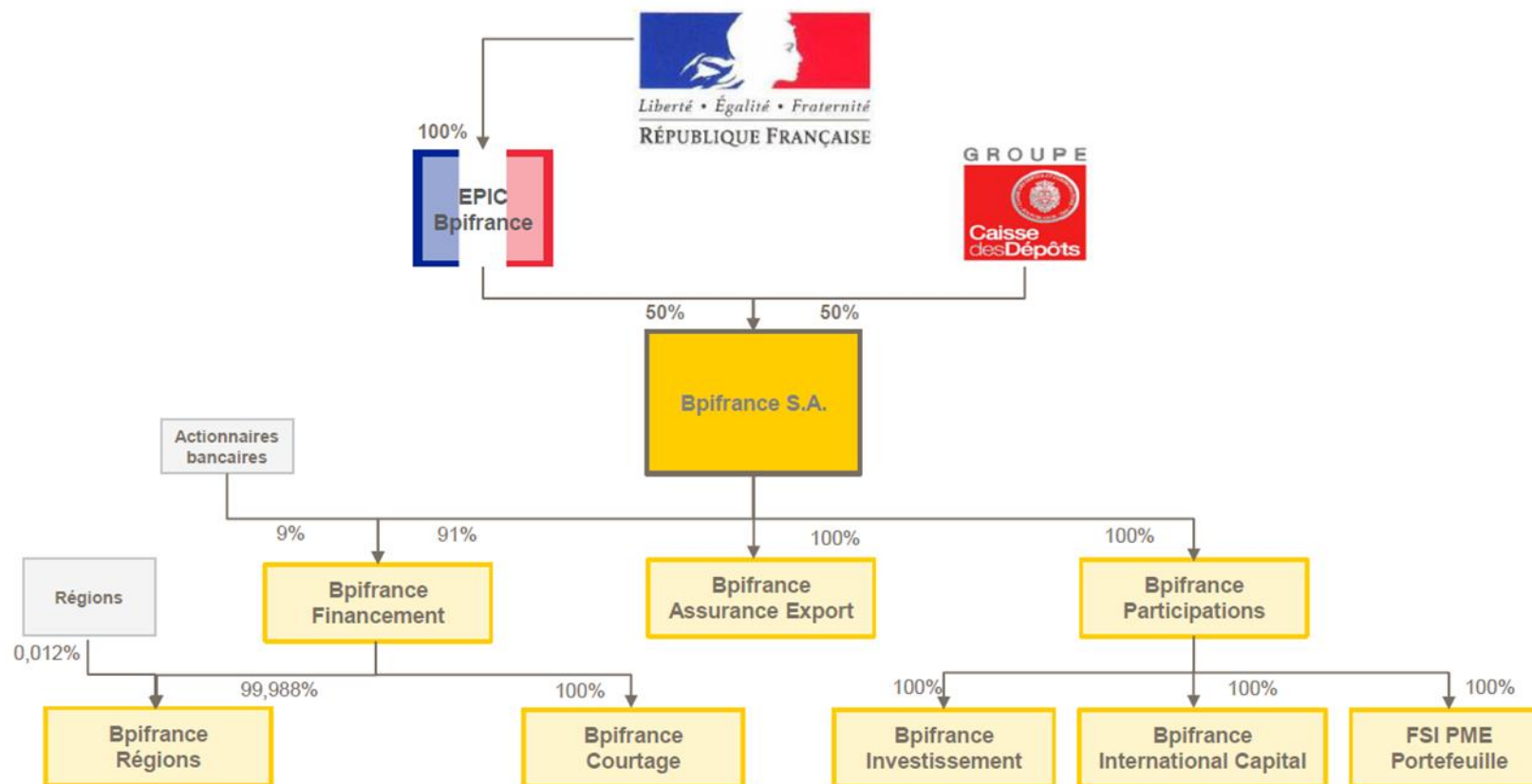
- **Quatrième décision** (pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)



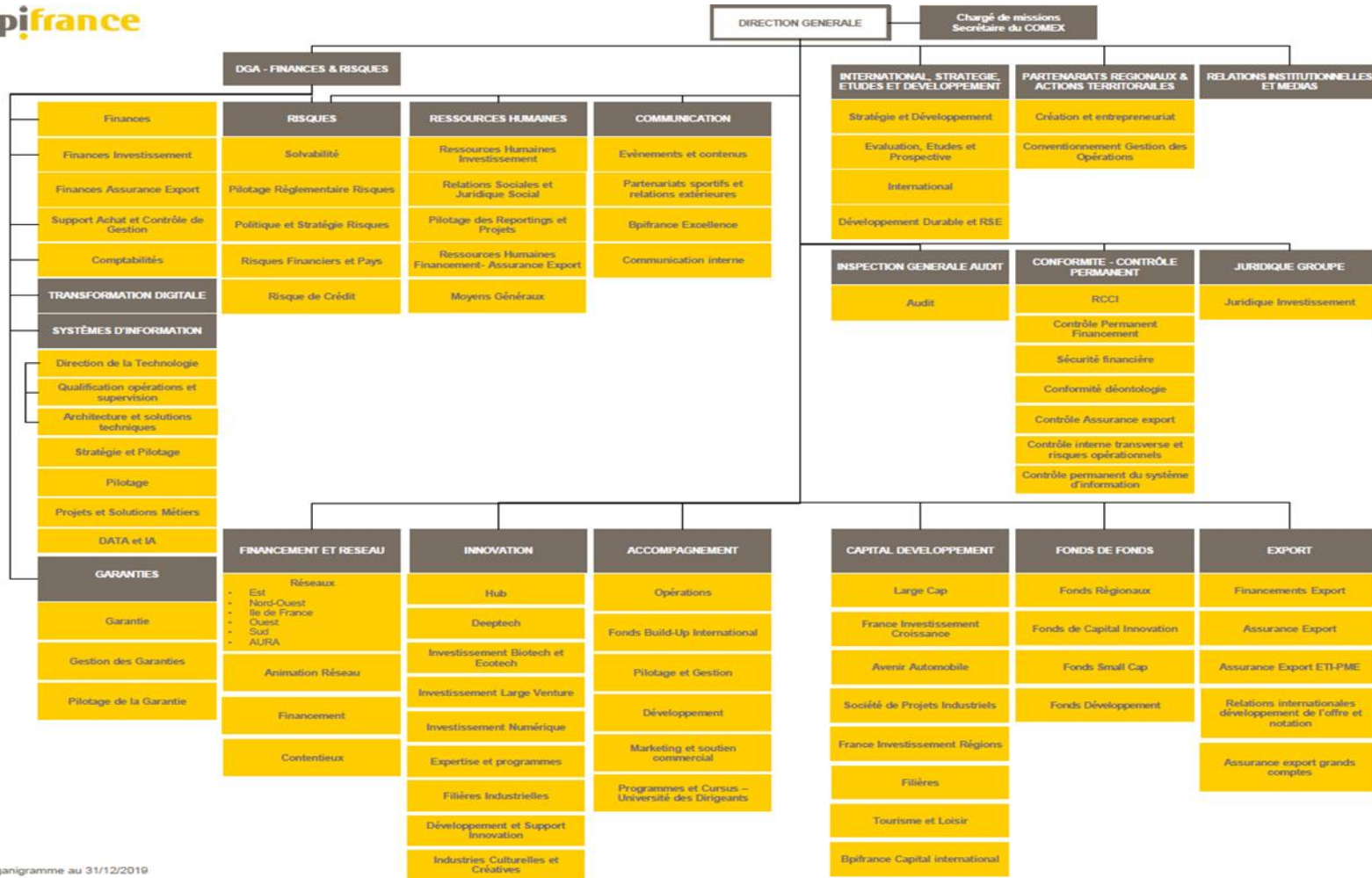
L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

5. ORGANIGRAMMES DE BPIFRANCE

5.1. Organigramme capitalistique simplifié du groupe Bpifrance

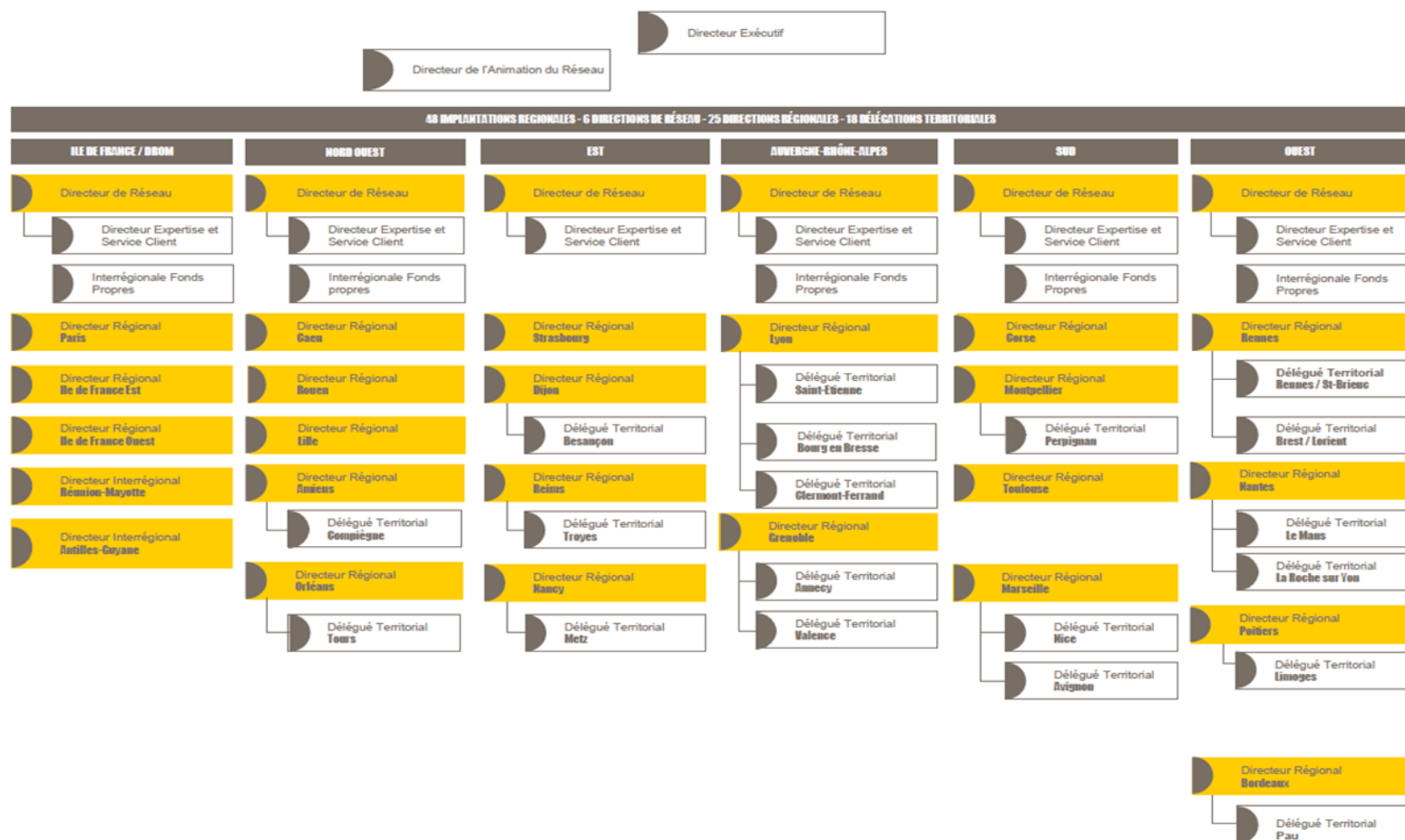


5.2. Organigramme fonctionnel



Organigramme au 31/12/2019

5.3. Organigramme du réseau





6. COMPTES SOCIAUX + NOTES

COMPTES SOCIAUX DE **Bpifrance Investissement** au 31 décembre 2019

ACTIF

(en K€)

	Notes	31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé		0		0	0
Immobilisations incorporelles :	1	40 302	27 380	12 923	11 290
Fonds commercial		610	610	0	0
Immobilisations incorporelles		39 693	26 770	12 923	11 290
Immobilisations incorporelles en cours				0	0
Autres immobilisations corporelles	1	9 107	4 643	4 463	4 374
Immobilisations corporelles : acomptes		16		16	
Immobilisations financières :	2	2 873	333	2 540	2 523
Autre titres immobilisés		1 463	333	1 130	1 139
Prêts	3	9		9	9
Autres immobilisations financières	3	1 402		1 402	1 375
ACTIF IMMOBILISE		52 298	32 356	19 942	18 187
Avances et acomptes versés sur commandes		222		222	84
Créances clients et comptes rattachés	3-4	32 285	29	32 256	22 628
Autres créances	3-4	3 403		3 403	1 320
Valeurs mobilières de placement	5	78 209	65	78 145	80 684
Disponibilités	5	1 745		1 745	830
Charges constatées d'avance		1 026		1 026	893
ACTIF CIRCULANT		116 890	93	116 797	106 439
TOTAL GENERAL		169 188	32 449	136 739	124 625

**PASSIF***(en K€)*

	<i>Notes</i>	31/12/2019	31/12/2018
Capital social (dont versé 20 000)		20 000	20 000
Réserve légale		2 000	2 000
Reserve statutaire		2	2
Autres réserves		2 501	2 501
Report à nouveau		23 555	20 849
Résultat		15 800	18 706
Provisions réglementées			155
CAPITAUX PROPRES	<i>8-9</i>	63 859	64 213
Provisions pour risques et charges	<i>10</i>	13 167	10 358
Emprunts et dettes financières	<i>6</i>	3	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<i>6-7</i>	17 804	9 207
Dettes fiscales et sociales	<i>6-7</i>	39 721	33 672
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<i>6-7</i>	150	224
Autres dettes	<i>6-7</i>	2 036	6 948
TOTAL GENERAL		136 739	124 625

COMPTE DE RESULTAT

(en K€)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	11	194 391	167 694
Honoraires de gestion des fonds		137 544	121 071
Prestations de services		56 092	44 600
Reprises sur provisions, transfert de charges		754	2 191
Autres produits		2	-168
CHARGES D'EXPLOITATION	12	166 173	137 294
Autres achats et charges externes		52 324	40 574
Impôts, taxes et versements assimilés		11 726	10 559
Salaires et traitements		58 251	50 399
Charges sociales		31 765	27 162
Dotations aux amortissements		8 059	7 265
Dotations aux provisions d'exploitation		3 551	1 312
Autres charges de gestion courante		497	22
RESULTAT D'EXPLOITATION		28 219	30 400
PRODUITS FINANCIERS		12	813
Reprises provisions dépréciation Sicav		8	53
Gain de change		3	5
Autres produits financiers dont dividendes		0	743
Reprises provisions sur immo financières		1	13
CHARGES FINANCIERES		240	440
Moins values sur cession de VMP		219	231
Prov dépréciation des VMP		0	43
Dotations aux provisions sur immo financières		2	151
Autres charges financières		15	13
Perte de change		4	3
RESULTAT FINANCIER	13	-228	373
RESULTAT COURANT		27 991	30 773
PRODUITS EXCEPTIONNELS		551	751
CHARGES EXCEPTIONNELLES		186	586
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14	365	165
PARTICIPATION DES SALARIES		3 508	2 885
IMPOTS SUR LES BENEFICES	15	9 048	9 346
RESULTAT NET		15 800	18 706



FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de faits significatifs sur l'exercice. La société de gestion a poursuivi son activité en lien notamment avec les nouveaux fonds créés au cours de 2019.

1 - 2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif de nature à avoir un impact sur les comptes n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

1 - 3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1-3-1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels de Bpifrance Investissement sont établis et présentés conformément au règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

1-3-2 METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Autres immobilisations incorporelles

Les autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les éléments incorporels sont amortis de façon linéaire sur la durée de leur utilisation par l'entreprise, à savoir :

- Licences : 1 à 10 ans
- Logiciels : 1 à 3 ans

Des amortissements dérogatoires résultant de l'application du Code Général des Impôts ont été pratiqués pour la première fois sur les logiciels mis en service en 2016. Ils sont enregistrés dans la rubrique dotations/reprises des amortissements dérogatoires du compte de résultat (résultat exceptionnel).

Immobilisations corporelles

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle acquise séparément est constitué de :

- son prix d'achat, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements,
- tous les coûts directement attribuables à engager pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner,
- l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elle est située, en contrepartie de l'obligation encourue.

Et par option :

- les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition,
- les coûts d'emprunts pour financer l'acquisition, pendant la période de production de cet actif.

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles qui ont des utilisations différentes, qui procurent des avantages économiques selon des rythmes différents, ou, qui doivent faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, sont comptabilisés séparément et font l'objet d'un plan d'amortissement propre.

Les éléments d'actif, nets de la valeur résiduelle, font l'objet de plans d'amortissement déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus, à compter de la date de mise en service de l'actif. Les plans d'amortissement n'ont pas été modifiés au cours de l'exercice.

Les méthodes comptables retenues et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 6 à 10 ans, linéaire
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 5 ans, linéaire et dégressif
- Mobilier : 10 ans, linéaire

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport. Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Les parts souscrites de FPCI (Fonds Professionnel de Capital Investissement) sont comptabilisées à l'actif pour leurs montants totaux de souscription, la part non libérée de ces titres figure au passif en dettes sur immobilisations.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais d'acquisition. Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Provisions

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements, en cours ou survenus, rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant des provisions retraite et médaille du travail sont déterminées à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à la date d'acquisition de la médaille. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.



ACTIF IMMOBILISE

NOTE 1 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

En K€	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions	Cessions / Sorties	Valeur brute au 31/12/2019
<u>Immobilisations incorporelles</u>	31 586	8 716		40 302
Fonds commercial (*)	610			610
Autres postes d'immobilisations incorporelles (**)	30 976	8 716		39 693
<u>Immobilisations corporelles</u>	8 041	1 082		9 122
Installations g ^{ales} , agencements, aménagements	3 657	485		4 142
Matériel de bureau et informatique	1 332	271		1 603
Mobilier	3 052	325		3 377

(*) Le fonds commercial, issu de la fusion avec Bpifrance Investissement Régions, avait été amorti sur 5 ans à compter du 1er janvier 2005.

(**) L'augmentation du poste autres immobilisations incorporelles correspond à l'acquisition de logiciels au cours de l'exercice.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

En K€	Montant en début d'exercice	Amortissement		Montant en fin d'exercice
		Augmentat°	Diminution	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Fonds commercial	610			610
Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 687	7 083		26 770
<u>Immobilisations corporelles</u>	3 667	976		4 643
Installations générales, agencements, aménagements	1 344	430		1 774
Matériel de bureau et informatique	1 093	225		1 319
Mobilier	1 230	321		1 551

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En K€	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions	Cessions / Sorties	Valeur brute au 31/12/2019
Immobilisations financières	2 856	47	30	2 873
Autres titres immobilisés (FPCI)	1 471	21	29	1 463
Prêts	9		1	9
Autres immobilisations financières (*)	1 375	26	0	1 402

(*) Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie versés

Provisions sur immobilisations financières

En K€	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Autres titres Immobilisés (FPCI)	332	2	1	333
Total	332	2	1	333

CREANCES ET DETTES

NOTE 3 - ETAT DES CREANCES

En K€	Montant brut au 31/12/2019	Dont échéances à moins d'1 an	Dont échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts	9		9
Autres immobilisations financières	1 402		1 402
Créances de l'actif circulant			
Clients et comptes rattachés	32 285	32 285	
Autres créances	3 403	3 403	
Charges constatées d'avances	1 026	1 026	
Total	38 124	36 713	1 410



NOTE 4 - ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

En K€	Montant
Clients : factures à établir	30 468
Tva sur factures non parvenues	721
Tva sur avoirs à établir	276
Etat : produits à recevoir	215
Total	31 681

Le poste des factures à établir concerne les commissions variables à facturer à certains fonds (11 M€), des régularisations de commissions de gestion de fonds à effectuer (2 M€), les prestations fonctions transversales à facturer à certaines entités du Groupe Bpifrance (4.2 M€) et la refacturation des charges internes liées aux missions d'accompagnement à opérer auprès de Bpifrance Participations (13.3 M€).

NOTE 5 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Le poste des valeurs mobilières de placement, qui s'élève à 78.2 M€, est constitué de Sicav monétaires. Depuis le 1^{er} mai 2016, les établissements bancaires répercutant les taux d'intérêts négatifs de la BCE sur les comptes de leurs clients, il a été décidé de placer les disponibilités en Sicav. A la clôture de l'exercice, la valeur liquidative des Sicav étant inférieure à leur valeur d'acquisition, il a été constaté une dépréciation de 65 K€.

Les disponibilités sont des comptes bancaires à vue ouverts auprès d'établissements bancaires.

NOTE 6 - ETAT DES DETTES

En K€	Montant brut au 31/12/2019	Dont échéances à moins d'1 an	Dont échéances entre 1 et 5 ans	Dont échéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	3			3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 804	17 804		
Dettes fiscales et sociales	39 721	39 721		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	150	22	105	22
Autres dettes	2 036	2 036		
Total	59 714	59 584	105	25

NOTE 7 - ETAT DES CHARGES A PAYER

En K€	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	17 733
Congés payés	61
Participation des salariés aux résultats	3 512
Personnel : charges à payer	19 323
Don RTT	30
Charges sur congés payés	31
Organismes sociaux : charges à payer	9 546
TVA sur factures à établir	2 947
Etat : autres charges à payer	2 137
Etat : CVAE à payer	272
Clients : avoirs à établir	1 658
Total	57 249

CAPITAUX PROPRES

NOTE 8 - CAPITAUX PROPRES

En K€	31/12/2018	Affectat° résultat N-1	Augmentat° sur Exercice	Solde au 31/12/2019
Capital social	20 000			20 000
Réserve légale	2 000			2 000
Réserve statutaire	2			2
Réserves diverses	2 501			2 501
Report à nouveau	20 849	2 706		23 555
Provisions réglementées (1)	155		-155	0
Résultat de l'exercice	18 706	-18 706	15 800	15 800
Résultat distribué		16 000		
TOTAL	64 213	0	15 646	63 859

(1) Reprises sur les amortissements dérogatoires des logiciels ; se reporter à la section 1.3 Principes et méthodes comptables.



NOTE 9 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale (en €)
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000 000	10
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000 000	10

Au 31/12/2019, le capital social de Bpifrance Investissement est intégralement détenu par la société Bpifrance Participations (27-31 avenue du Général Leclerc – 94700 Maisons Alfort).

PROVISIONS

NOTE 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En K€	Provisions au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges (**)	411				411
Pensions et obligations similaires (*)	8 947	3 551			12 498
Autres provisions pour risques et charges (**)	1 000		742		258
Total	10 358	3 551	742	0	13 167

(*) Concerne les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail

(**) Les litiges et autres provisions pour risques et charges concernent les ressources humaines.

COMPTE DE RESULTAT

NOTE 11 - PRODUITS D'EXPLOITATION

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Production vendue de services (CA)	193 636	165 671
Commissions de gestion	137 544	121 071
Autres produits d'exploitation	56 092	44 600
Reprises sur provisions, transfert de charges	754	2 191
Autres produits	2	-168
Total produits d'exploitation	194 391	167 694

NOTE 12 - CHARGES D'EXPLOITATION

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Autres achats et charges externes	52 324	40 574
Achats de fournitures et petit équipement	561	396
Loyers et charges locatives	10 174	8 540
Honoraires	8 588	6 580
Communication	4 203	3 370
Voyages et déplacements	2 004	2 127
Personnel intérimaire ; personnel détaché	1 120	815
Personnel mis à disposition (groupe)	11 936	7 495
Maintenance informatique	4 883	4 014
Charges diverses	8 856	7 238
Charges de personnel	90 017	77 562
Salaires et traitements	58 251	50 399
Charges sociales	31 765	27 162
Impôts et taxes	11 726	10 559
Autres charges de gestion courante	497	22
Dotations aux amortissements	8 059	7 265
Dotations aux provisions d'exploitation	3 551	1 312
Total charges d'exploitation	166 173	137 294



NOTE 13 - RESULTAT FINANCIER

En K€	31/12/2019	31/12/2018
<u>Produits financiers</u>	12	813
Reprises provisions dépréciation Sicav	8	53
Gains de change	3	5
Reprises provisions sur immo financières	1	13
Dividendes		743
<u>Charges financières</u>	240	440
Moins values sur cession de VMP	219	231
Dotations aux provisions dépréciation Sicav		43
Intérêts et charges assimilées	15	13
Pertes de change	4	3
Autres charges financières		
Dotations aux provisions sur immo financières	2	151
Résultat financier	-228	373

NOTE 14 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	31/12/2019	31/12/2018
<u>Produits exceptionnels</u>	551	751
Reprises amortissements dérogatoires	155	244
Plus value nette sur FPCI	0	0
Prix de cession des titres de participation		503
Produits exceptionnels divers	182	4
Dégrèvements impôts	215	
<u>Charges exceptionnelles</u>	186	586
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		87
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital		73
Valeur comptable des titres de participations cédés		426
Moins values nettes sur FPCI		0
Pénalités, amendes	46	
Charges exceptionnelles rappel d'impôt	123	
Charges exceptionnelles diverses	17	
Résultat exceptionnel	365	165

NOTE 15 - VENTILATION DE L'IMPOT

En K€	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	27 991	8 934	19 056
+ Résultat exceptionnel	365	113	478
- Participation des salariés	-3 508		-3 508
Résultat comptable	24 848	9 048	15 800

Situation fiscale

Bpifrance Investissement fait partie d'un groupe d'intégration fiscale autour de Bpifrance SA comprenant Bpifrance Assurance Export, Bpifrance Participations, Lions Participations, Bpifrance International Capital, BIC Investment Holding et FEF Capital.

Bpifrance Investissement calcule individuellement son impôt sur les sociétés et l'acquitte auprès de Bpifrance SA.

AUTRES INFORMATIONS

EFFECTIF

L'effectif moyen du personnel s'établit à 492 salariés en 2019 dont 98,4% de cadres.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Bpifrance Investissement s'est porté caution, à hauteur de 47 409,54 €, pour des prêts accordés par la Caisse des dépôts à des salariés.

Dans le cadre de la TUP de BIOAM Gestion réalisée le 1er juillet 2010, Bpifrance Investissement a repris l'engagement de verser, s'il y avait une distribution sur les parts B du fonds Bioam, 50% de la somme perçue.

IDENTITE DE LA SOCIERE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE :

Dénomination : Bpifrance SA

Forme : Société Anonyme

Au capital de 20 847 285 577 €



Adresse du siège social : 27/31 avenue du Général Leclerc 94710 Maisons Alfort
RCS : 507 523 678

Les états financiers consolidés sont disponibles sur le site www.bpifrance.fr

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES ET PARTIES LIEES

Aucun engagement financier n'est consenti à l'égard des entreprises liées.
Les opérations avec les parties liées sont négociées à des conditions de marché.

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Aucune rémunération n'a été versée aux administrateurs.

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2015	2016	2017	2018	2019
I - Capital en fin d'exercice (en €)					
- Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
- Nombre d'actions ordinaires	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
II - Opérations et résultats de l'exercice (en €)					
- Chiffre d'affaires hors taxes	132 668 350	149 533 681	154 047 981	165 670 923	193 635 887
- Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	24 498 466	32 207 273	30 221 523	37 219 277	39 062 061
- Impôt sur les bénéfices	6 405 140	8 673 289	6 595 866	9 345 892	9 047 584
- Participation des salariés	2 307 781	2 613 403	2 526 815	2 885 377	3 507 981
- Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	15 785 545	20 920 581	21 098 842	24 988 008	26 506 497
- Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	8 032 521	17 269 910	13 274 334	18 705 832	15 800 354
- Résultat distribué		16 570 317	10 000 000	16 000 000	
III - Résultats par action (en €)					
- Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	8	10	11	12	13
- Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	4	9	7	9	8
- Dividende distribué		8	5	8	
IV - Personnel					
- Effectif salariés	349	359	401	458	492
- Montant de la masse salariale	41 604 754	67 864 967	69 536 056	77 561 668	90 016 810
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.....)	22 165 786	23 815 738	24 225 454	27 162 457	31 765 395



7. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

7.1. Rapport sur les comptes sociaux

BPIFRANCE INVESTISSEMENT

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Associé unique
BPIFRANCE INVESTISSEMENT
27-31 Avenue du Général Leclerc
94710 MAISON ALFORT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BPIFRANCE INVESTISSEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.....
PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 36 37 58 39, Fax: +33 (0)1 36 37 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 480 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 75 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Succursales : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Palerme, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 12 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des


comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

 2020.05.0
5 19:43:48
+02'00'

Lionel Lepetit

 2020.05.05
18:58:18
+02'00'

Pierre Clavié



7.2. Rapport sur les conventions réglementées

BPIFRANCE INVESTISSEMENT

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**(Décision de l'associé unique relative à l'approbation des
comptes clos le 31 décembre 2019)**



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Décision de l'associé unique relative à l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2019)

A l'Associé unique,
BPIFRANCE INVESTISSEMENT
27-31 Avenue du Général Leclerc
94710 MAISON ALFORT

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 17.1 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Convention de services d'intermédiation financière

La convention de services d'intermédiation financière entre La Caisse des Dépôts (société mère du groupe BPI) et Bpifrance Investissement notamment, a été signée le 30 juillet 2019 et autorisée par le Conseil d'Administration de Bpifrance Investissement le 30 juillet 2019.

La Caisse des Dépôts facture au bénéficiaire l'ensemble des coûts engagés au titre de l'accomplissement des services fournis en application de la convention. La facturation est fonction du prix de revient des prestations effectuées. La convention prévoit une facturation minimale annuelle de 200 000 euros.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 480 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 75 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

BPIFRANCE INVESTISSEMENT

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées


Décision de l'associé unique relative à l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2019 - Page 2

Par ailleurs, l'utilisation du bilan de la Caisse des Dépôts lors des financements en devises, limités à 100 M€ sur un an, sera facturée 150 € par million, avec un minimum de 3 000 euros.

Cette convention n'a eu aucun effet financier sur les comptes 2019 de Bpifrance Investissement.

Fait à Neuilly-sur-Seine

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

 2020.05.0
5 19:32:16
+02'00'

Lionel Lepetit

 2020.05.05
17:43:54
+02'00'

Pierre Clavié

8. ANNEXE

Annexe – Résultats des 5 derniers exercices

	2015	2016	2017	2018	2019
I - Capital en fin d'exercice (en €)					
- Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
- Nombre d'actions ordinaires	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
II - Opérations et résultats de l'exercice (en €)					
- Chiffre d'affaires hors taxes	132 668 350	149 533 681	154 047 981	165 670 923	193 635 887
- Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	24 498 466	32 207 273	30 221 523	37 219 277	39 062 061
- Impôt sur les bénéfices	6 405 140	8 673 289	6 595 866	9 345 892	9 047 584
- Participation des salariés	2 307 781	2 613 403	2 526 815	2 885 377	3 507 981
- Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	15 785 545	20 920 581	21 098 842	24 988 008	26 506 497
- Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	8 032 521	17 269 910	13 274 334	18 705 832	15 800 354
- Résultat distribué		16 570 317	10 000 000	16 000 000	
III - Résultats par action (en €)					
- Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	8	10	11	12	13
- Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	4	9	7	9	8
- Dividende distribué		8	5	8	
IV - Personnel					
- Effectif salariés	349	359	401	458	492
- Montant de la masse salariale	41 604 754	67 864 967	69 536 056	77 561 668	90 016 810
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.....)	22 165 786	23 815 738	24 225 454	27 162 457	31 765 395

bpifrance

Bpifrance Investissement

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 20.000.000 €

433 975 224 RCS Créteil

Siège social

27-31, avenue du Général Leclerc

94710 Maisons-Alfort Cedex

Tél : 01 41 79 80 00 - Fax : 01 41 79 80 01

www.bpifrance.fr